

LIBERALISME-FASCISTE - France 2005

Elections

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Rejet massif de la Constitution européenne en France

29.05.2005

(AP) Le projet de constitution européenne a été massivement rejeté par les électeurs français, avec 55% de "Non" et un fort taux de participation (70%).

Selon un sondage IPSOS, les jeunes, les ouvriers et les chômeurs ont davantage voté "non" que les femmes, les retraités, les cadres ou les professions libérales, et les hommes ont davantage voté Non que les femmes. Les hommes ont voté à 57% contre la Constitution européenne, tandis que les femmes ne l'ont rejetée qu'à 53%.

Score du Non par classe d'âge:

18-24 ans: 59%
25-34 ans: 56%
35-44 ans: 59%
45-59 ans: 60%
60-69 ans: 45 %
+ de 70 ans: 41 %

Score du Non par activité professionnelle:

ouvriers: 70%
employés: 67%
chômeurs: 67%
agriculteurs: 61%
professions intermédiaires: 54%
travailleurs indépendants: 53%
artisans et commerçants: 49 %
retraités: 45%
professions libérales: 35 %

Ce sondage a été réalisé à la sortie des bureaux de vote par IPSOS auprès de 3.355 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française inscrite sur les listes électorales.



voir la page consacrée au sens et aux perspectives du Non français

CONSTITUTION EUROPÉENNE

La gauche doit rompre avec les politiques libérales, réclame Marie-George Buffet

30.05.2005



(AP) Au lendemain de la victoire du "non" au référendum sur la Constitution européenne, la secrétaire nationale du PCF Marie-George Buffet a prévenu que la gauche devra se "rassembler" sur un projet "profondément antilibéral", dont elle a souhaité qu'il soit élaboré par les citoyens eux-mêmes lors d'un "grand débat populaire".

"Il faut que la gauche travaille sur un projet politique et elle ne peut le faire qu'en entendant ce qu'ont dit les électeurs de gauche, c'est-à-dire vraiment une gauche qui rompt avec les politiques libérales", a-t-elle plaidé sur France-Info. Les Français ont dit "non" à des politiques libérales menées en pleine complicité entre la France et l'Europe" et "la gauche peut apporter une réponse si elle entend cela", a-t-elle ajouté sur France-Inter.

Pour élaborer ce projet, la patronne du PCF a de nouveau proposé d'organiser des forums citoyens "dès cette semaine" dans "chaque commune". "Les Français ont décidé de reprendre la politique entre leurs mains", a-t-elle souligné. "Il ne faut surtout pas les dessaisir de leur choix, et donc c'est pourquoi nous proposons que ce soit avec les citoyens que nous élaborions un projet, une alternative à gauche".

La dirigeante communiste a par ailleurs critiqué les personnalités les plus souvent citées pour remplacer Jean-Pierre Raffarin à Matignon. La nomination de Nicolas Sarkozy serait "vraiment la réponse la plus provocatrice qui soit" et celle de Dominique de Villepin reviendrait à mettre en place un gouvernement "Raffarin bis", a-t-elle dit. "Ce n'est pas ça que les Français attendent. Ils attendent qu'on stoppe les politiques mises en place" et "qu'on arrête les politiques libérales", a-t-elle expliqué.

AUTISTES

Sarkozy appelle à encore plus de "réformes" libérales

29.05.2005

(AFP) Après la large victoire du non au référendum, le président de l'UMP Nicolas Sarkozy a déclaré à la télévision que "en disant non, les Français nous appellent à des remises en cause profondes, rapides, vigoureuses. Les Français nous pressent d'en finir avec nos immobilismes, avec nos frilosités, avec tout simplement nos habitudes pour faire bouger le pays et le remettre en mouvement sans tarder", a estimé M. Sarkozy.



"Il nous faut décider un programme d'actions innovants, courageux ambitieux. Cela suppose un tournant majeur dans nos politiques économiques et sociales. (...) Le plein emploi n'est pas un objectif inaccessible. Il nous faut revoir en profondeur nos modes d'actions politiques, et (...), savoir remettre en question ce qui ne marche pas ou plus", a-t-il poursuivi.

"Clairement, par l'ampleur de leur vote, les Français nous ont dit aussi leur volonté de vivre mieux, leurs craintes devant un chômage devenu inéluctable. Il faut rendre à notre modèle social la réalité qu'il a perdu", a encore dit M. Sarkozy, une semaine après avoir déclaré



qu'«avec 3 millions de chômeurs, on ne pouvait plus parler de modèle social français»...

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Bayrou: le rejet de la Constitution "sanctionne une gravissime crise française"

29.05.2005

(AP) Le président de l'UDF (centre-droite) François Bayrou, a estimé que le rejet de la Constitution européenne "sanctionne une gravissime crise française".

"La crise de confiance a gonflé, elle est devenue un raz-de-marée, une vague de fond, elle sanctionne tous les partis de gouvernement après les avoir sanctionnés l'un après l'autre", a-t-il déclaré.

En exprimant sa "tristesse" d'avoir vu la France voter Non, M. Bayrou a affirmé que "le non français va évidemment peser lourd devant les autres peuples".



"La question d'un changement de gouvernement en termes de personnes n'est pas à l'échelle de ce qui vient de se passer", a-t-il également souligné, avant de demander au président de la République "d'organiser la consultation nécessaire, la confrontation des forces vives pour aider notre pays à sortir de sa crise".

"Ce dont nous avons besoin, c'est d'une refondation de la République et de la démocratie française", a-t-il ajouté.

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Analyse de Pascal Boniface (IRIS): Référendum: un NON conscient

30.05.2005



(IRIS) Les observateurs les plus attentifs de la vie internationale avaient déjà mis l'accent sur le poids de l'opinion publique dans la détermination de la politique étrangère d'un pays. La diplomatie n'est plus l'apanage des professionnels.

Les Français qui se sont massivement exprimés pour le "Non" au référendum sur la constitution européenne viennent de le confirmer. Ils se sont exprimés clairement et en connaissance de cause. Avec 55% de "Non", il n'y a aucune ambiguïté. Les arguments en faveur du "Oui" ou du "Non" ont été largement échangés depuis plusieurs semaines. Des milliers de débats ont eu lieu à travers tout le pays, suivis par un public bien plus nombreux qu'au cours des dernières campagnes électorales. Tous les médias ont consacré une large place aux enjeux du scrutin. Les livres portant sur le traité, soit de façon pédagogique, soit de façon engagée, qu'il s'agisse du "Oui" ou du "Non", sont apparus dans les premières places dans la liste des meilleures ventes. Ce "Non" des Français est donc un "Non" conscient et ne résulte pas d'un mouvement d'humeur.

Alors que 90% des parlementaires étaient favorables au "Oui", que la très grande majorité des

éditorialistes et des journaux ont milité activement pour le « oui », c'est un véritable camouflet que le peuple français a envoyé à ses élites. C'est à l'inverse, le triomphe d'associations, de mouvements citoyens, ou encore de réseaux sur internet.

La France jusqu'ici pionnière de la construction européenne va être soumise à un examen critique de son rôle, de sa politique, et de son poids. Nul doute que de Washington à Londres, tous ceux qu'agace la politique étrangère française, vont en profiter pour mettre en avant l'incohérence de la France qui refuse un traité porté sur les fonds baptismaux par un Français, l'ancien Président Giscard d'Estaing. Cela rappelle d'ailleurs l'épisode de la CED de 1954 où la France avait rejeté un traité sur l'Europe de la Défense dont elle était à l'initiative. On va beaucoup parler d'une France qui doute, d'une France en crise d'identité et en perte de vitesse, qui ne joue plus le rôle moteur auquel elle avait habitué l'Europe.

Mais ce vote peut également être considéré comme une rupture re-fondatrice. A condition de fédérer avec des forces politiques dans les autres pays européens, à condition de sortir de l'ambiguïté du « non » où se sont rejoints l'extrême droite et l'extrême gauche, le « non » peut être un « non » fondateur d'une France qui reprend l'initiative même si ce n'est pas là où on l'attendait. Si les responsables Français ont perdu en crédibilité, le peuple français a beaucoup gagné sur ce plan. Il y a une nouvelle légitimité et exemplarité du mouvement associatif français; s'il démontre que, contrairement à ce que prétendent ses adversaires, il ne se contente pas de s'opposer, il peut aussi proposer.

Le vote du 29 mai, loin de constituer le terme d'une problématique européenne, peut au contraire être le signe d'un nouveau départ. C'est après tout de l'échec de la CED qu'est né la CEE dans les années 50. Mais pour être salutaire, un choc doit être suivi par de nombreuses propositions et initiatives.

Pascal Boniface

Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), auteur de "Vers la 4ème guerre mondiale?" paru chez Armand Colin

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Le non à la constitution est aussi une gifle pour les médias dominants

30.05.2005

(AFP) Le non au référendum sur la Constitution européenne a constitué une sorte de "désaveu" des médias dominants, et particulièrement de la presse parisienne très favorable au "oui", selon des observateurs des médias.

Henri Maler, co-animateur de l'association d'études des médias "Acrimed" et maître de conférence à Paris VIII, estime sur le site internet de l'organisation que "les médias dominants sont partie prenante de la crise politique et sociale qu'ils prétendent observer".

Il parle "d'arrogance", terme également utilisé par Dominique Wolton, directeur de recherche au CNRS, à propos de la presse nationale. "Le public attend de la part des journalistes beaucoup plus de modestie, surtout sur un chantier aussi compliqué que l'Europe" a-t-il déclaré à l'AFP.

M. Wolton évoque une "collusion entre les élites de la presse écrite et les élites (politiques et économiques), avec un effet boomerang". "Les journalistes de presse écrite se retrouvent aussi

dans les médias audiovisuels, ce qui pose un problème de pluralisme (...) Ils veulent bien utiliser la communication mais ne veulent pas réfléchir dessus".

L'auteur de "Il faut sauver la communication" parle d'un "effet bocal" à propos de ce "rapprochement des élites de la presse écrite et des élites". "Les élites médiatiques ont une responsabilité. Leur problème c'est quand même d'être à l'écoute de la société, surtout quand on est au sommet de la hiérarchie (...) On retrouve les mêmes partout".

Il faudra desserrer l'étau de connivence des médias et des dirigeants" alors que la "concentration de (l'industrie de) la communication accentue ce tropisme", selon le chercheur, pour qui il "faudra garantir juridiquement la liberté de la presse".

Le directeur de la publication de Libération, Serge July, ouvertement favorable au "oui", reconnaît dans un éditorial que le non au référendum sanctionne aussi les "élites", dont "les médias sans exception". Mais il nie le bien-fondé d'un tel procès, ne voyant dans le résultat du référendum qu'un "désastre général et une épidémie de populisme".

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Vives réactions des lecteurs de Libération à l'éditorial de Serge July

01.06.2005

(AFP) Le journal Libération publie des réactions de lecteurs à un éditorial de Serge July publié le 30 Mai au sujet de la victoire du "non" au référendum sur la Constitution européenne et intitulé "Chef d'oeuvre masochiste".

Les lecteurs du journal Libération ont vivement réagiré à un éditorial de Serge July publié le 30 Mai. Intitulé "Chef d'oeuvre masochiste", l'éditorial de Serge July qualifiait notamment la victoire du Non "d'épidémie de populisme" et de "xénophobie".

"Je ne vous permets pas de résumer mon vote à la caricature que vous en faites", écrit un lecteur de 28 ans (...). Une constitution doit être neutre et permettre à la démocratie, sur des règles qu'elle définit, de s'exprimer. Donner les règles du jeu et rien de plus", estime-t-il.



"J'ai refusé ce texte, j'ai usé de mon droit de dire Non, et vous, qui êtes habituellement un esprit plutôt éclairé, vous me refusez ce droit en considérant que j'aurais été abusé ou instrumentalisé. C'est faire bien peu de cas de la capacité de vos lecteurs à avoir une réflexion libre", regrette un autre lecteur.

Un autre renchérit: "que vous soyez partisan du oui et ayez fait campagne est tout à fait votre droit. Mais que vous injuriez la majorité des électeurs, et, dans le même temps, la majorité de vos lecteurs montre simplement à quel point vous perdez tout sens de la démocratie".

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Le non au référendum en France: un séisme, selon la presse française

30.05.2005

(AFP) Les trois lettres du "non" français s'étaisent à la Une de tous les quotidiens. Selon la presse française, les 55% obtenus par le "non" sont un échec cinglant en forme de séisme pour le président Jacques Chirac et la classe politique.

"Bien évidemment, ce vote est un séisme", écrit François-Xavier Pietri dans le quotidien économique La Tribune, et "sur le plan de la politique intérieure d'abord", car "à Jacques Chirac, le pays rappelle brutalement qu'il n'a pas été entendu lors des précédentes consultations, qu'il s'agisse des régionales ou des européennes l'an dernier".



Pour Le Figaro, "les Français ont pris conscience de leur vrai pouvoir, celui d'infléchir le sens de la construction européenne et d'orienter, à travers leur choix, le destin de 450 millions de citoyens".

Jean-François Montemont, dans Le Courrier Picard, parle d'une "gifle infligée à une classe politique qui avait oublié sa véritable légitimité". Elle ne peut "qu'obliger le chef de l'État à de radicales révisions. Il ne peut se permettre de poser un quelconque cataclasme sur une jambe de bois". Dans La Provence, Gilles Dauxerre enfonce le clou: "ce Non signifie quelque part « changez tout ». Changez cette Europe trop lointaine et trop technocratique Changez cette manière de faire de la politique déconnectée des réalités quotidiennes".

"Chirac doit-il partir?", se demande "France Soir". Pour son éditorialiste Valérie Lecasble, "Ce que les Français veulent, c'est une révolution. Une vraie. Où est aussi posée la question du départ de Jacques Chirac".

Pour Nicolas Beytout (éditorialiste au Figaro, directeur des Echos, et membre du [Groupe de Bilderberg](#)), "le 29 mai est d'ores et déjà assuré d'entrer dans le club très fermé des grandes dates historiques", "et il faut remonter très loin en arrière dans l'histoire de notre République pour trouver une journée d'une telle intensité". "En votant non, en prétendant réorienter à travers leur choix, le destin de 450 millions de citoyens, les électeurs ont pris le risque qu'une partie de l'histoire européenne se poursuive désormais sans eux. Les Français savaient cela, comme ils savent, ce matin, que la vie politique de leur pays est bouleversée", estime-t-il.

Ennemi farouche du Traité, le quotidien communiste L'Humanité quant à lui titre sur le fait qu'à "55%: le peuple dit NON à l'Europe libérale". "La voie est désormais ouverte pour reconstruire avec les autres peuples européens un nouveau traité", souligne son éditorialiste Pierre Laurent.

CONSTITUTION EUROPÉENNE

Fabius invite le PS à "ne pas se couper du peuple"

31.05.2005

(AFP) Silencieux depuis l'annonce des résultats du référendum, le numéro 2 du PS Laurent Fabius a invité le Parti socialiste à "ne pas se couper du peuple" et à "ne pas décevoir l'espérance" née du référendum.

"Ce qu'il faut maintenant, c'est écouter le message des électeurs: refus d'une certaine Europe, volonté d'une autre Europe (...) et préparer l'alternance. C'est une tâche magnifique et il ne faut pas décevoir l'espérance", a déclaré M. Fabius. "Ce qu'il faut en tout cas, c'est ne pas se couper du peuple", a-t-il dit au journal de TF1.



Comme on lui demandait s'il souhaitait prendre le contrôle du PS, le député de Seine-maritime a répondu: "Non, la question ne se pose absolument pas ainsi, la tâche du Parti socialiste, c'est d'écouter ce qu'ont dit les électeurs, il ne faut pas être sourds ni aveugles".

Selon Laurent Fabius, "la question ne se pose pas" de savoir si le premier secrétaire François Hollande doit ou non rester en place, dès lors que le parti n'est pas "aveugle et sourd" au message des électeurs.

François Hollande est sorti affaibli du référendum, désavoué par l'électorat de gauche dont les deux tiers se sont portés sur le non. "On ne réclame pas sa tête, mais il doit dire aux Français « Je vous ai entendus » et prendre en compte pleinement la feuille de route établie par notre électorat", déclare le député Claude Bartolone, un proche de Laurent Fabius.

Conclusion, "si on veut gagner en 2007, il faut rassembler en faisant un projet socialiste, avec la gauche, qui soit en cohérence avec le vote de dimanche", souligne le député du Tarn et ancien ministre Paul Quilès, autre proche de Laurent Fabius.

AUTISTES

Hollande et Strauss-Kahn évincent Fabius de la direction du PS

04.06.2005



(AFP) Le Parti Socialiste (gauche libérale) a tiré à sa façon les leçons de la victoire du Non au référendum en écartant de sa direction son numéro 2, Laurent Fabius, qui défendait le Non alors que la direction du parti appelait les Français à voter Oui.

François Hollande,
n°1 du Parti Socialiste français

Dans une ambiance tendue, mêlant applaudissements et huées selon de nombreux témoignages, le conseil national (le "parlement" du PS) a voté à huis clos l'exclusion de l'ancien Premier ministre et de ses amis du secrétariat national pour avoir fait campagne pour le Non au référendum, contre la position officielle du parti. Le vote a été acquis par 167 voix pour, 122 contre et 18 abstentions. Les membres du Nouveau Parti socialiste (Arnaud Montebourg et Vincent Peillon) et les amis de MM. Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon ont voté contre cette éviction.

Afin de tenter de fixer une fois pour toutes la ligne politique du parti, le premier secrétaire François Hollande a également fait adopter la convocation d'un congrès anticipé. Ce "congrès de projet et d'orientation stratégique" se tiendra à la mi-novembre.

Soucieux de constituer "une direction homogène" d'ici cette échéance, M. Hollande y a intégré certains de ses proches (le député-maire d'Evry Manuel Valls), ainsi que des proches de Bertrand Delanoë (Patrick Bloche), de Dominique Strauss-Kahn (Jean-Christophe Cambadélis) et de Martine Aubry (Marylise Lebranchu et François Lamy).

Sept proches de M. Fabius quittent la direction, dont deux fidèles parmi les fidèles, le député Claude Bartolone et le député européen Henri Weber.

Selon M. Hollande, c'est leur indiscipline, et non leur rejet de la Constitution européenne qui justifie cette purge: "c'est le PS qui doit fixer la ligne du rassemblement et non se la faire imposer de l'extérieur". Pour M. Fabius, ce sont autant de "débats artificiels". "Personne, j'imagine, ne pense que la ligne du PS doit être déterminée ailleurs qu'au PS", a-t-il dit dans un discours "écouter dans un silence religieux" et qui faisait "irrésistiblement penser à François Mitterrand", selon le président de la Région Nord-Pas-de-Calais Daniel Percheron.

D'après François Hollande, il y a désormais deux lignes dans la majorité sortante. L'une qui cultive "les illusions" et l'autre "qui répond concrètement" aux problèmes et "donne du sens". Pour M. Strauss-Kahn, le congrès doit apporter "de la clarté dans l'orientation et de la stratégie".

Le député Henri Emmanuelli, partisan du Non, a parlé "d'un jour sombre pour le PS", jugeant "incompréhensible de voir l'appareil de la direction se replier sur lui-même en excluant ceux qui sont en phase avec le peuple de gauche, pour promouvoir ceux qui ne le sont pas". C'est "un enfermement sans précédent de l'appareil, alors qu'une majorité d'électeurs socialistes et les deux tiers de l'électorat de gauche ont voté non au référendum", a renchéri Jean-Luc Mélenchon. Enfin, M. Montebourg a accusé la direction d'"empêcher le rassemblement et d'obérer les chances de victoire" en 2007.

POLITIQUE

Jacques Chirac nomme Dominique de Villepin en remplacement de Raffarin

31.05.2005

(AFP) Le président français Jacques Chirac a réagi au Non des Français à la Constitution européenne en nommant Premier ministre Dominique de Villepin, afin de donner une "nouvelle impulsion" à son action après trois ans de gouvernement Raffarin.

Le nouveau gouvernement comporte une surprise de taille avec le retour au ministère de l'Intérieur de Nicolas Sarkozy, dont les relations avec M. de Villepin sont pourtant notoirement mauvaises, tout en restant à la tête de l'UMP et mettant fin à la règle du non cumul édictée par Jacques Chirac 6 mois plus tôt.



Revers pour Jacques Chirac, le président de l'UDF François Bayrou a refusé d'entrer au gouvernement et d'y accroître la participation de sa formation.

M. de Villepin, 51 ans, est le dix-huitième chef de gouvernement depuis l'instauration de la Vème République en 1958. Il est le troisième, après Georges Pompidou et Raymond Barre, à n'avoir jamais été élu, contrairement aux insinuations mensongères de Nicolas Sarkozy qui estimait 2 jours plus tôt que "ceux qui ont le droit de parler au nom de la France, ce sont ceux qui ont affronté une fois dans leur vie le suffrage universel".

Ce chiraquien du premier cercle s'est fait connaître comme ministre des Affaires étrangères quand, en mars 2003, il avait défendu avec passion à l'ONU l'opposition de la France à la guerre en Irak, décidée par les Etats-Unis.

Secrétaire général de l'Elysée (1995-2002), il fut aussi l'artisan de la dissolution ratée de l'Assemblée nationale en 1997, ce qui lui vaudra la rancune tenace de nombreux élus de droite, battus lors de ces législatives anticipées.

Il était ministre de l'Intérieur depuis mars 2004 où il avait assuré la difficile succession de Nicolas Sarkozy.

Prenant acte du mécontentement exprimé par les Français contre la politique économique et sociale du gouvernement, il a promis de donner "une nouvelle impulsion" à son action et devrait décréter la mobilisation générale contre le chômage, redevenue la priorité des Français.

Jean-Pierre Raffarin, en butte à une impopularité record, quitte Matignon avec une vaste démolition sociale "libérale" à son actif et après avoir échoué à réduire le chômage qui se maintient à plus de 10% de la population active.

Après trois années parfois rudes à la tête du gouvernement, M. Raffarin, 56 ans, devrait s'accorder quelques mois de repos et pourrait ensuite tenter de retrouver son siège de sénateur.

POLITIQUE

Villepin, un chiraquien du premier cercle à Matignon

31.05.2005

(AFP) Dominique de Villepin, 51 ans, chiraquien du premier cercle, est longtemps resté dans l'ombre de président de la République avant d'émerger au grand jour en 2002, à la faveur de la réélection de son mentor qui le nomme alors au Quai d'Orsay.

Dominique de Villepin, né au Maroc le 14 novembre 1953, se voit récompensé de ses années de loyauté envers Jacques Chirac, qui en fit le secrétaire général de l'Elysée de 1995 à 2002.



La dissolution ratée de 1997, dont il fut l'un des malheureux promoteurs, ne lui a pas ôté la confiance du chef de l'Etat, épatis par le "panache" d'un homme qu'il connaît depuis plus de 25 ans et dont il partage la passion des arts premiers, de l'Afrique et de la poésie.

Chose inhabituelle en politique, M. de Villepin, devenu ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, a rapidement acquis une notoriété internationale alors que sur la scène intérieure il a beaucoup plus de mal à s'imposer. Car, de fait, succéder à Nicolas Sarkozy place Beauvau n'était pas chose aisée. L'hyperactivité et l'omniprésence médiatique de son prédécesseur a forcément joué contre M. de Villepin, volontairement plus discret pour poursuivre l'action de Nicolas Sarkozy.

En mars 2003, en pleine crise irakienne, il avait défendu avec brio et passion devant l'ONU les choix de la France et de Jacques Chirac, fermement opposé à la guerre américaine en Irak.

Même si depuis son arrivée au ministère de l'Intérieur, en mars 2004, il se frotte davantage aux dossiers français, M. de Villepin a eu plus de mal à acquérir la dimension nationale qui le ferait entrer de plain-pied parmi les "premiers-ministrables".

Car ce haut fonctionnaire, sorti de l'ENA en 1980, n'a jamais été élu, ni même essayé de l'être, contrairement à Jacques Chirac ou à Alain Juppé, dont il a été le directeur de cabinet au Quai d'Orsay entre 1993 et 1995. Une carence souvent relevée par ceux qui ne l'aiment guère, dont Nicolas Sarkozy.

Aussi, cet homme féru d'histoire et de poésie, auteur de plusieurs ouvrages qui en témoignent, doit-il encore se faire accepter, non seulement par les Français, mais également par certains dans son camp.

Grand, l'allure altière, la chevelure argentée, l'homme aux gestes amples et à la parole aisée qui a passé sa jeunesse au Venezuela et aux Etats-Unis, séduit les uns, agace les autres.

"C'est une personnage très séduisant par sa pensée et la force de son engagement. On a envie de le suivre comme on veut suivre le hussard qui charge sur son cheval", dit un important élu chiraquien. "Cet homme est dangereux, il est très intelligent mais ne sait pas écouter", assène un autre élu, lui aussi chiraquien.

Son cousin, Frédéric de Saint-Sernin, secrétaire d'Etat à l'Aménagement du territoire dans le précédent gouvernement, s'enflamme pour "cet atypique bourré de talents". "C'est un remarquable peintre, figuratif et abstrait, un sportif accompli, marathonien et tennismen", affirme-t-il.

Marié et père de trois enfants, M. de Villepin parle anglais, italien et espagnol. Autant d'atouts auprès de ses homologues européens.

HISTOIRE

Le plaidoyer de Dominique de Villepin au Conseil de sécurité de l'ONU

31.05.2005

(AP) Le 14 février 2003, cinq semaines avant le début de la guerre en Irak, Dominique de Villepin, alors chef de la diplomatie française, prononçait devant le Conseil de sécurité de l'ONU un vibrant plaidoyer contre la guerre et pour un renforcement des inspections. Il répondait également avec un certain lyrisme aux propos du secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, sur la "vieille Europe".

Voici la conclusion de cette intervention, qui fut ovationnée par de nombreux représentants de pays ne faisant pas partie du Conseil et contribua à la réputation de "panache" et de "flamboyance" de Dominique de Villepin:

"Dans ce temple des Nations unies, nous sommes les gardiens d'un idéal, nous sommes les gardiens d'une conscience. La lourde responsabilité et l'immense honneur qui sont les nôtres doivent nous conduire à donner la priorité au désarmement dans la paix. Et c'est un vieux pays, la France, d'un vieux continent comme le mien, l'Europe, qui vous le dit aujourd'hui, qui a connu les guerres, l'occupation, la barbarie. Un pays qui n'oublie pas et qui sait tout ce qu'il doit aux combattants de la liberté venus d'Amérique et d'ailleurs, et qui pourtant n'a cessé de se tenir debout face à l'Histoire et devant les hommes. Fidèle à ses valeurs, il veut agir résolument avec tous les membres de la communauté internationale. Il croit en notre capacité à construire ensemble un monde meilleur."

POLITIQUE

La composition du gouvernement Villepin

02.06.2005

Liste complète du nouveau gouvernement:

- Premier ministre: Dominique de Villepin
- ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire: Nicolas Sarkozy
- ministre de la Défense: Michèle Alliot-Marie
- ministre des Affaires étrangères: Philippe Douste-Blazy
- ministre de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement: Jean-Louis Borloo
- ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie: Thierry Breton
- ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche: Gilles de Robien
- Garde des Sceaux, ministre de la justice: Pascal Clément
- ministre des Transports, de l'Equipment, du Tourisme et de la Mer: Dominique Perben
- ministre de la Santé et des Solidarités: Xavier Bertrand
- ministre de l'Agriculture et de la Pêche: Dominique Bussereau
- ministre de la Fonction publique: Christian Jacob
- ministre de la Culture et de la Communication: Renaud Donnedieu de Vabres
- ministre de l'Ecologie et du Développement durable: Nelly Olin
- ministre de l'outre-mer: François Baroin
- ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales: Renaud Dutreil

- ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative: Jean-François Lamour
- ministre délégué aux Relations avec le Parlement: Henri Cuq
- ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances: Azouz Begag
- ministre délégué au Budget et à la Réforme de l'Etat, porte-parole du gouvernement: Jean-François Copé
- ministre délégué à l'Emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes: Gérard Larcher
- ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la parité: Catherine Vautrin
- ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie: Brigitte Girardin
- ministre délégué aux Collectivités territoriales: Brice Hortefeux (*sarkozyste*)
- ministre déléguée aux Affaires européennes: Catherine Colonna
- ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche: François Goulard
- ministre délégué au Tourisme: Léon Bertrand
- ministre délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille: Philippe Bas
- ministre délégué à l'Industrie: François Loos
- ministre délégué au Commerce extérieur: Christine Lagarde
- ministre délégué aux Anciens combattants: Hamlaoui Mekachéra
- ministre délégué à l'Aménagement du territoire: Christian Estrosi (*sarkozyste*)

MENSONGES DE SARKOZY

Sarkozy défie Dominique de Villepin

26.05.2005



(AFP) Nicolas Sarkozy s'est implicitement attaqué à Dominique De Villepin en déclarant: "ceux qui ont le droit de parler au nom de la France, ce sont ceux qui ont affronté une fois dans leur vie le suffrage universel et réussi à reconquérir sa confiance".

Nicolas Sarkozy oublie qu'il dirige un parti dont le modèle est censé être le général De Gaulle. Or le général De Gaulle est lui aussi devenu président sans avoir été élu précédemment. C'est aussi le cas de Georges Pompidou, nommé premier ministre par le Général De Gaulle puis élu président sans avoir été précédemment élu. Sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre avait également été nommé premier ministre sans jamais avoir été élu.

Fin de la démocratie

FASCISME

Nicolas Sarkozy "ému" de revenir au ministère de l'Intérieur

03.06.2005

(AP/AFP) Nicolas Sarkozy, qui a pris ses fonctions comme nouveau ministre de l'Intérieur, s'est dit "ému de ce retour", 14 mois après avoir quitté ce poste.

"Honnêtement, c'était pas joué que je revienne", a-t-il souligné dans la cour du ministère, devant le personnel, en précisant que "c'était pas écrit, c'était pas forcément logique", mais que "dans la vie, il ne faut pas faire que ce qui est logique".



"Pour moi, revenir c'est le choix du coeur, c'est un très grand bonheur", a assuré M. Sarkozy, en se disant "disponible jour et nuit", et en confiant au personnel qu'il serait "extrêmement exigeant", mais "qu'en échange, vous pourrez compter sur moi".

"J'aime les policiers, j'aime les gendarmes, j'aime les sapeurs pompiers", a-t-il assuré. Il a évoqué quelques-unes de ses priorités pendant les prochains mois: "le problème des multirécidivistes, les problèmes de l'immigration, le statut et la place des victimes".

Dans un discours au ton résolument ferme sur TF1, M. Sarkozy a jugé qu'il y avait "un immense travail à faire en matière de sécurité". M. Sarkozy a également relancé son offensive contre les multirécidivistes. "Je crois qu'entre Dominique de Villepin et moi-même on a fait beaucoup de choses contre les délinquants. Il reste une minorité de délinquants qui ne veulent pas comprendre que la société ne tolérera pas la multirécidive. Je vais m'atteler à ce problème", a-t-il dit.

En 2003, prônant les peines plancher contre les multirécidivistes, et notamment le doublement de la peine pour ces derniers, il s'était heurté à l'opposition du ministre de la Justice Dominique Perben et aux syndicats de magistrats. Le projet avait finalement été abandonné.

Fidèles de Nicolas Sarkozy, Christian Estrosi et Brice Hortefeux, ont été nommés respectivement ministre délégué à l'Aménagement du territoire et ministre délégué aux Collectivités territoriales au côté du nouveau ministre de l'Intérieur.

M. Sarkozy, qui est arrivé à 9h au ministère, est reparti vingt-cinq minutes plus tard pour Perpignan, théâtre d'affrontements entre communautés gitanes et maghrébines ces derniers jours. Il devait revenir en début d'après-midi pour participer au conseil des ministres.

FASCISME

Christian Estrosi ou la garde rapprochée de Nicolas Sarkozy à l'aménagement du Territoire

02.06.2005



(AP) Ses adversaires politiques l'ont cruellement surnommé le "motodidacte". Membre de la garde rapprochée de Nicolas Sarkozy, Christian Estrosi a été nommé ministre délégué à l'Aménagement du territoire.

Nicolas Sarkozy est parvenu à faire rentrer dans l'équipe gouvernementale celui qu'il avait déjà promu au sein de l'UMP en novembre 2004 en le chargeant des fédérations. Les deux hommes font parfois du vélo ensemble, en compagnie du cycliste Richard Virenque.

Né le 1er juillet 1955 à Nice, Christian Estrosi a entamé sa carrière politique au Conseil municipal de Nice en 1983, sous le règne de Jacques Médecin. Six ans plus tard, Christian Estrosi est élu conseiller général. En 1988, il devient pour la première fois député RPR de la 5e circonscription des Alpes-Maritimes.

Mais la fuite en Uruguay du maire de Nice en 1992 condamne ce "bébé Médecin" à une traversée du désert politique de cinq ans. Christian Estrosi se réfugie alors au Conseil régional.

Il est alors soutenu par le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, qui lui propose la vice-présidence de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), mais aussi par Nicolas Sarkozy, son mentor, qui lui confie la fédération RPR locale. À Marseille, il se refait peu à peu une santé politique.

En 2001, après avoir soigneusement tissé ses réseaux dans la région, Christian Estrosi fait son retour au Conseil général. Son épouse, Dominique Estrosi, est par ailleurs l'adjointe du maire de Nice Jacques Peyrat.

Réélu en 1997 et en 2002 à l'Assemblée nationale, Christian Estrosi y joue le rôle de "M. sécurité" de Nicolas Sarkozy. En novembre 2001, il publie ainsi "insécurité: sauver la République", où il dénonce la "montée vertigineuse de la délinquance". Il prône notamment la création d'une "police territoriale" sous la responsabilité des maires, l'abaissement à 16 ans de l'âge de la majorité pénale, l'instauration d'un couvre-feu pour les mineurs ou la création de centres de rééducation pour jeunes délinquants.

FASCISME

Sarkozy à l'intérieur: un problème d'éthique démocratique

03.06.2005

(AP/AFP) En tant que ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy sera chargé d'organiser les élections, tout en étant président de l'UMP, une double fonction à laquelle rien ne s'oppose légalement mais qui soulève interrogations et critiques, à deux ans d'échéances électorales capitales.

Plusieurs dirigeants de l'opposition ont dénoncé ce cumul, à commencer par l'ancien ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant (PS): "Pour moi et pour tout républicain, cette nomination pose un problème d'éthique républicaine et démocratique. C'est un ministère qui dirige les préfets, qui a la tutelle sur les collectivités locales, qui dirige la police et même la gendarmerie et il est chargé

de l'organisation des élections. Il doit être le garant de l'impartialité de l'Etat. Je ne vois pas comment on peut être chef de parti et responsable de l'organisation des élections. Il y a là une incompatibilité démocratique.", a déclaré Mr Vaillant qui y voit "une dangereuse dérive".

François Hollande, le premier secrétaire du PS, a dénoncé une "confusion" qui pourrait conduire à "tous les risques", tandis que Henri Emmanuelli a pointé les "questions déontologiques posées en terme démocratique", par la nomination de M. Sarkozy.

Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a quant à lui carrément affirmé que le président de l'UMP allait "préparer le charcutage électoral pour les prochaines élections législatives". Un redécoupage des circonscriptions législatives est en effet prévu avant les élections législatives de 2007.

"Le ministère des élections confié au chef du parti de la majorité: on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même", a ironisé de son côté le président du FN, Jean-Marie Le Pen.

FASCISME

De retour au ministère de la Police, Sarkozy empiète sur le domaine de la Justice

03.06.2005

(AFP) Dès son retour à l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a annoncé qu'il s'emparait des dossiers des victimes et de la lutte contre la récidive, montrant qu'il n'hésiterait pas à empiéter sur les terres du ministre de la Justice, comme il l'avait fait dans le passé avec Dominique Perben.

Ces déclarations qui touchent des domaines qui relèvent traditionnellement du ministère de la Justice ont relancé l'inquiétude des syndicats de magistrats. "Encore un fois, le ministre de l'Intérieur s'arroge des prérogatives qui ne sont pas les siennes", a déploré le syndicat de la magistrature (de gauche).

"Le ministre de l'Intérieur, chargé de la sécurité collective, tente de faire disparaître le ministre de la Justice, gardien des libertés individuelles alors qu'en démocratie, un équilibre doit être respecté", a critiqué l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modérée).



M. Sarkozy a enfoncé le clou lors d'une visite à Perpignan, prévenant que "tous les voyous seront sanctionnés" et que ce sera "directement la case prison".

La veille, lors de sa première intervention télévisée, il avait annoncé qu'il prendrait "lui-même" en charge le dossier des victimes: "Je veux maintenant qu'on donne la priorité aux victimes, leurs droits, leur souffrance, et ce qu'on doit faire pour elles". Ce dossier relevait auparavant d'un secrétariat d'Etat aux droits des victimes, sous la tutelle du ministère de la Justice. Il a été supprimé à l'occasion du remaniement.

"Les victimes, ça permet de communiquer chaque semaine, on va sortir les mouchoirs au journal de 20H00", a ironisé le président de l'USM Dominique Barella. "On prend les victimes pour faire du compassionnel alors qu'on devrait renforcer les moyens de la justice pour qu'un psychologue soit présent dans tous les tribunaux, qu'elles aient leur place dans les salles

d'audience ou qu'elles soient convoquées à heure fixe", a-t-il regretté.

M. Sarkozy a aussi annoncé la reprise de son offensive contre les multirécidivistes qui avait donné lieu à un bras de fer avec Dominique Perben. "Il reste une minorité de délinquants qui ne veulent pas comprendre que la société ne tolérera pas la multirécidive. Je vais m'atteler à ce problème", a-t-il averti à propos d'une question qui relève de la sanction pénale.

En 2003, il avait prôné l'instauration de peines planchers automatiques pour les multirécidivistes, une proposition dénoncée à la fois par Dominique Perben et les syndicats de magistrats, pour une fois unanimes, car elle niait le pouvoir du juge "d'individualiser la peine" et son indépendance. Le conflit sur les peines plancher avait été tranché par Matignon en faveur de M. Perben mais au prix d'un compromis, une proposition de loi réprimant plus fortement la récidive, dont l'instigateur n'était autre que le nouveau ministre de la Justice, Pascal Clément.

Les futurs rapports entre le Garde des Sceaux et un ministre de l'Intérieur qui ne cache pas ses ambitions présidentielles suscitaient vendredi interrogations et craintes. "Il est difficile de savoir comment Pascal Clément va se positionner, se mettre dans la roue de Sarkozy ou rester indépendant. On risque d'avoir une course à l'échalotte dans les effets d'annonce", s'est inquiété le président de l'USM tandis que le SM redoutait "une politique encore plus répressive".

LIBÉRAL-FASCISME

Les attaques de Nicolas Sarkozy contre les juges provoquent un tollé

22.06.2005

(AP) Nicolas Sarkozy estimé que les juges qui avaient remis en liberté l'un des meurtriers présumés de Nelly Crémel, mère de famille assassinée le 2 juin en Seine-et-Marne, devaient "payer" pour leur "faute".

Les déclarations de Nicolas Sarkozy ont suscité l'indignation des syndicats de magistrats qui y voient une remise en cause du principe constitutionnel de séparation des pouvoirs entre le pouvoir exécutif et l'autorité judiciaire. Le Syndicat de la magistrature (SM) et l'Union syndicale des magistrats (USM) ont exhorté Jacques Chirac à réagir à ces "propos sans précédent dans l'histoire de la Ve République", selon Nicolas Blot de l'USM. Les deux syndicats ont demandé au chef de l'Etat de saisir le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) "afin que celui-ci rappelle avec force le principe de l'indépendance de l'autorité judiciaire".



Ces déclarations révèlent en tout cas la stratégie de Sarkozy pour l'élection présidentielle de 2007: ratisser à droite, voire à l'extrême droite. Depuis son retour début juin au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy multiplie les déclarations musclées. Que ce soit sur la lutte contre les multirécidivistes, la politique d'immigration ou la critique du modèle social français, il revendique haut et fort son discours de droite, aux relents populistes.

Le député socialiste André Vallini a ainsi dénoncé les déclarations "totalement inadmissibles" de Nicolas Sarkozy, accusant le président de l'UMP de "légitimer" Jean-Marie Le Pen par son discours "populiste".

"Dans la bouche du ministre de la Justice, ça aurait été difficilement acceptable, mais dans la bouche du ministre de l'Intérieur, cela l'est encore moins", a déclaré le député. Selon M. Vallini,

les propos du ministre de l'Intérieur portent gravement atteinte à la séparation des pouvoirs entre l'autorité judiciaire et le pouvoir exécutif. "Comme il l'avait fait il y a trois ans, il essaie de transformer le ministère de la Justice en annexe du ministère de l'Intérieur".

Le député socialiste, spécialiste de la justice, a également dénoncé l'inexactitude des propos de Nicolas Sarkozy. "Ce n'est pas d'un juge mais une formation collégiale qui remet en liberté", a-t-il rappelé.

LIBÉRAL-FASCISME

Henri Emmanuelli dénonce "les recidives démagogiques" de Sarkozy

23.06.2005

(AFP) Henri Emmanuelli, (PS) a dénoncé "les récidives provocatrices et démagogiques de M. Sarkozy".

Selon le député socialiste, celles-ci "posent un double problème: celui de sa capacité personnelle à occuper sereinement les fonctions qui sont les siennes, et celui du fonctionnement normal de nos institutions démocratiques".

Dans un communiqué à l'AFP, M. Emmanuelli déclare notamment qu'"il n'est pas acceptable que le ministre de l'Intérieur, responsable de la police, brave impunément tous les jours le Premier ministre nouvellement investi et le président de la République".

"Il n'est pas d'avantage acceptable que le président du parti majoritaire, nettement désavoué par le suffrage universel il y a moins de trois semaines, en tire la conclusion que, désormais, il peut tout se permettre dans une sorte de fuite en avant lourde de risques", poursuit Henri Emmanuelli. "Il y a des limites à la mégalo manie", dit-il.

JUSTICE

De Villepin et Chirac réaffirment l'indépendance des juges

24.06.2005

(AFP) Jacques Chirac et Dominique de Villepin ont réaffirmé le principe de l'indépendance de la justice, après les menaces de Nicolas Sarkozy à l'égard des magistrats, tout en donnant satisfaction au ministre de l'Intérieur qui appelle à une législation plus sévère à l'encontre de la multirécidive.



A quatre heures d'intervalle, le président de la République et son Premier ministre ont pris leurs distances avec le président de l'UMP. "Comme dans tout Etat de droit, les magistrats ont vocation à appliquer la loi, c'est ce qu'ils ont fait. (...) C'est un collège de magistrats qui a été amené à se prononcer, il l'a fait sur la base de la loi avec des avis d'experts. La responsabilité des magistrats n'est donc pas en cause", a affirmé Dominique de Villepin à France Inter, manière de dire que son ministre de l'Intérieur faisait fausse route.

Un peu plus tard, le chef de l'Etat enfonçait le clou: "Le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs et le respect de l'indépendance de la justice sont intangibles et essentiels à

l'équilibre et au bon fonctionnement de nos institutions. Rien ne saurait les remettre en cause", a-t-il affirmé.

Ces mises au point apparaissent comme un désaveu du ministre de l'Intérieur qui a déclaré que le juge devait "payer" pour sa "faute" et que "62 millions de Français" s'interrogeaient sur la responsabilité des magistrats dans l'affaire Crémel.

Moins d'un mois après sa nomination à Matignon, le Premier ministre, en phase avec M. Chirac, manifeste ainsi un premier différend sérieux avec Nicolas Sarkozy. Jusqu'ici les deux hommes avaient pris soin d'afficher leur bonne entente et leur proximité politique, comme pour démentir les pronostics pessimistes sur l'avenir de leur tandem inattendu.

LIBÉRAL-FASCISME

Nicolas Sarkozy présente son projet de loi antiterroriste

24.10.2005



(AP) "Etre à l'écoute de tout, et si possible savoir tout": c'est l'objectif affiché par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, qui présente son projet de loi antiterroriste en Conseil des ministres.

Vidéosurveillance accrue, surveillance des cybercafés, de la téléphonie et des déplacements, Nicolas Sarkozy entend "tirer les leçons" des attentats de Londres le 7 juillet 2005.

Et cela passe d'abord par un développement de la vidéosurveillance, très développée en Grande-Bretagne mais qui n'a pourtant pas permis d'empêcher les attentats.

La vidéosurveillance "est efficace, même si elle ne répond pas à tout", affirme néanmoins Nicolas Sarkozy dans "Le Monde". Le ministre de la Police souhaite donc installer des caméras "dans le métro, les aéroports, les gares", à Paris comme en province, ainsi que devant les lieux de culte et les grands magasins.

Le projet de loi de Sarkozy doit permettre de conserver les images ainsi obtenues. Selon le ministère de l'Intérieur, chacun pourra toutefois demander à accéder aux images qui le concernent, et chaque dispositif de vidéosurveillance sera revu tous les cinq ans.

Le projet de loi renforce également la surveillance des cybercafés, en les obligeant à conserver leurs données informatiques durant un an, tout comme les services de téléphonie, afin de permettre aux forces de police et de gendarmerie de savoir qui a consulté quels sites. Seuls les agents habilités des services antiterroristes seront autorisés à recueillir ces données, et en informant la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Les déplacements de jeunes Français vers des pays à risque seront aussi scrutés, pour suivre les filières "djihadistes". Le projet de loi étend pour cela la surveillance automatisée des véhicules. Policiers et gendarmes pourront également accéder plus facilement aux données des compagnies de transport ou à d'autres fichiers administratifs.

Ces mesures ont provoqué l'inquiétude dans les rangs de la gauche et de l'UDF, qui soulignent le nécessaire respect des libertés individuelles, et la CNIL a émis des réserves sur le projet de loi Sarkozy.

LIBÉRAL-FASCISME

Sarkozy se positionne résolument à droite

24.06.2005

(AFP) Depuis son retour au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy s'est délibérément installé dans un positionnement très à droite avec pour objectif de rallier les électeurs d'extrême-droite pour la présidentielle de 2007.

"Je ne vois pas pourquoi ce serait un crime que de s'adresser aux électeurs du FN", a maintes fois répété M. Sarkozy. "Il faut faire une place aux électeurs de ce parti", avait-il ajouté en mars 2004 à Nice.

Après les déclarations abruptes du ministre de l'Intérieur qui avait exprimé sa détermination à "nettoyer au Kärcher", des députés de l'opposition ont accusé M. Sarkozy de "populisme" et de tenir un discours proche de celui de Jean-Marie Le Pen.



La formule du "Kärcher" est une "image tout à fait significative des méthodes brutales, aveugles et dangereuses de M. Sarkozy", a affirmé Arnaud Montebourg (PS).

Pour Noël Mamère (Verts), "jour après jour, M. Sarkozy est en train de revisiter le discours de Le Pen". Enfin, le PCF a jugé que "les sorties spectacles de Sarkozy" allient "populisme et lieux communs".

Selon des études menées par l'UMP (le parti de la droite au pouvoir qui est présidé par Sarkozy), Nicolas Sarkozy peut espérer conquérir une partie des électeurs d'extrême droite. Pour Manuel Aeschlimann, président de la commission "opinion publique" de l'UMP, "environ 50% des électeurs du Front National sont susceptibles de voter pour Nicolas Sarkozy".

L'institut de sondages IFOP avait de son côté publié une étude en septembre 2004 montrant que 72% des sympathisants FN avaient une bonne ou excellente opinion de Nicolas Sarkozy, juste derrière Jean-Marie Le Pen (77%).

LIBÉRAL-FASCISME

Récidive et délinquance: la surrenchère répressive de Sarkozy

27.09.2005

(AFP) Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a affiché à Paris son intransigeance, devant 1800 policiers et gendarmes qui l'ont écouté réclamer des mesures coercitives contre les récidivistes sexuels, la sévérité face aux délinquants, et des modifications d'habitude des juges.

Il leur a dit sa volonté "d'ancre durablement une culture de dissuasion et de rupture avec le sentiment d'impunité".

Le ministre a réservé ses attaques les plus violentes aux délinquants sexuels récidivistes, "ces individus qui ne contrôlent pas leur pulsion", "ces monstres" à qui il veut "imposer un suivi médicamenteux", notamment en utilisant des médicaments destinés à faire diminuer leur libido de façon réversible.

M. Sarkozy a également dit son intention de faire de la récidive "un combat devant l'opinion publique".



Remettant en cause le principe constitutionnel de la non-rétroactivité, le ministre de la Police envisage que le suivi médico-social puisse s'appliquer aux "multirécidivistes condamnés avant juin 1998".

A propos du pistolet électrique dont vont être dotées les brigades anti-criminalité, "il y en a un qui m'a dit: «Ca fait mal», raconte M. Sarkozy. "Mais c'est fait pour. Ce n'est pas pour dire bonjour", poursuit-il, suscitant les rires.

Après avoir défendu le délit d'occupation des halls d'immeuble qu'il avait instauré, il a confirmé la publication "avant la fin de l'année d'un plan national de prévention de la délinquance" qui doit être une "politique d'intégration renforcée" et "ne se confond pas avec la politique sociale". Il préconise notamment une "politique volontariste de construction d'internats dans les établissements scolaires" pour que des mineurs en difficulté mettent "de la distance avec un milieu déstructuré" et puissent "retrouver le bonheur d'être dans le droit chemin".

Nicolas Sarkozy veut que la vidéosurveillance, qui va être renforcée contre le terrorisme, soit aussi utilisée contre la délinquance urbaine.

LIBÉRAL-FASCISME

Sarkozy et Clément veulent imposer le bracelet électronique ou le traitement médical obligatoire pour les délinquants sexuels

27.09.2005



(AP) Les annonces des ministres de l'Intérieur et de la Justice à propos de peines rétroactives pour les délinquants sexuels récidivistes ont suscité un tollé auprès des magistrats et dans l'opposition, la non-rétroactivité d'une loi pénale plus sévère étant l'un des principes fondamentaux du droit.

Le ministre de la justice Pascal Clément entend en effet introduire dans la loi anti-récidive la rétroactivité du port d'un bracelet électronique GPS pour les délinquants et criminels sexuels, et ce malgré le "risque d'inconstitutionnalité".

"Je prendrai tous les risques juridiques pour traiter le stock des détenus pour que le jour où ils sortiront, nous puissions, nous la société, être protégés par une mesure de sûreté", avait déclaré Pascal Clément.

"De tels propos bafouent les principes d'un Etat de droit, respectueux de la Constitution, de la Convention européenne des droits de l'Homme et du principe fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales", a estimé l'Union syndicale des magistrats.

Pour empêcher la saisie du Conseil Constitutionnel par les députés, Pascal Clément a enjoint les parlementaires de l'opposition de ne pas saisir le Conseil sur ce texte. Ce procédé "met les parlementaires dans une situation très difficile en les plaçant face aux victimes dont le drame exerce une pression sur les parlementaires. Ce n'est pas acceptable de la part d'un ministre de la Justice" qui se livre ainsi à une démarche "détestable", a dénoncé le porte-parole du Parti Socialiste.

BIG BROTHER

Une "carte de vie quotidienne" pour mieux vous surveiller

18.10.2005

Le Havre, Parthenay, Vandœuvre-lès-Nancy, et plusieurs autres communes françaises ont mis en place une "carte de vie quotidienne", une carte à puce unique pour participer à des consultations locales, payer ses transports ou la cantine de ses enfants. Plusieurs dizaines de municipalités seraient elles aussi à adopter ce système.

Un système de bornes et de cartes a aussi été installé pour les services à la petite enfance comme les crèches et les centres de loisir. La facturation se fait en prépaiement, les parents créditant les cartes.

Dans les prochains mois, l'ensemble des écoles de la communauté de commune de Parthenay sera équipé de bornes. A terme, le système sera également utilisé pour l'accès dans les bâtiments publics, l'entrée à la piscine, ou les prêts dans les médiathèques et les ludothèques.

A partir de ce type d'expérience, l'ADAE (Agence pour le développement de l'Administration électronique) distribue un guide de référence organisationnel, juridique et technique qui servira de document de base aux communes ou départements.

Grâce à ce système, les activités et les déplacements des adultes comme des enfants pourront être mémorisés et surveillés, comme dans le roman "un bonheur insoutenable" de Ira Levin, qui

décrit une société totalitaire où les individus doivent continuellement passer leur carte dans un lecteur afin que leurs moindres faits et gestes puissent être analysés par le système de contrôle social.

MÉDIAS SOUS INFLUENCE

France 2 censure un documentaire sur Sarkozy

26.09.2005



(AFP) Le sénateur communiste des Hauts-de-Seine Roland Muzeau s'étonne, dans une lettre adressée au nouveau président de France Télévisions Patrick de Carolis, qu'un documentaire sur Nicolas Sarkozy, achevé en avril, ne soit toujours pas diffusé.

Selon le sénateur, ce documentaire, intitulé "Sarkozy mot à mot", produit par Serge Moati, commandé par France 2, dort "dans les tiroirs" depuis son achèvement en avril 2005.

Dans ce documentaire, les journalistes font décortiquer les discours du ministre de l'Intérieur par des psychologues et des spécialistes de la communication.

Le sénateur s'interroge sur les mobiles qui ont retardé la diffusion de ce document, laissant entendre que ce retard de programmation obéit à des considérations politiques.

Interrogée par l'AFP, la nouvelle direction de France 2 a indiqué qu'elle regardait l'ensemble de la grille et qu'elle verrait, "compte tenu de la nouvelle ligne éditoriale", quelle suite doit être donnée à tel ou tel programme. En ce qui concerne "Sarkozy mot à mot", France 2 a précisé qu'elle n'avait pas encore pris de décision pour ou contre la diffusion.

LIBÉRAL-FASCISME

Sarkozy veut renforcer encore la répression routière

27.09.2005

(AP) "Fier" des résultats obtenus en matière de sécurité routière depuis 2002, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy s'est fixé mardi comme objectif d'aller "encore plus loin" en faisant passer le nombre de morts sur les routes de plus de 5000 par an actuellement à 4000 d'ici 2007.

"L'insécurité routière reste un véritable fléau national", selon le ministre qui a toutefois jugé "indispensable" que les conducteurs "n'aient pas le sentiment qu'ils sont victimes de contrôles tatillons ou excessifs". Il a donc demandé aux forces de l'ordre "de faire preuve dans leur relation avec l'usager d'un juste discernement". "Nous ne devons en aucune manière donner le sentiment de piéger les automobilistes", a-t-il prévenu.

RÉPRESSION ROUTIÈRE

Un automobiliste de 83 ans condamné à 5 ans de prison dont 2 ans ferme

28.09.2005



(AFP) Un automobiliste âgé de 83 ans (en photo) qui avait causé la mort de 5 pompiers dans un accident sur l'autoroute en novembre 2002, a été condamné par la cour d'appel de Grenoble à 5 ans d'emprisonnement, dont 2 ans ferme, ainsi qu'une amende de 30.000 euros.

Cette peine correspond exactement à celle requise par l'avocat général lors du procès. La cour d'appel a alourdi la peine prononcée lors du premier jugement par le tribunal correctionnel de Valence qui avait requis 4 ans d'emprisonnement dont 18 mois

ferme.

La justice "s'est acharnée sur un homme de 83 ans", a déclaré à la presse l'avocat de Fernand Blanc, Me Alain Jakubowicz, quelques minutes après l'annonce de la condamnation.

LIBÉRAL-FASCISME

Des commandos anti-terroristes héliportés contre les grévistes de la SNCM

28.09.2005



L'assaut héliporté des commandos anti-terroristes

(AFP/AP) Fait sans précédent dans un conflit social, des commandos anti-terroristes héliportés du GIGN ont pris le contrôle à Bastia du navire de la SNCM Pascal Paoli, moins de 24 heures après son détournement par des marins en grève à Marseille en réaction au projet du gouvernement de vendre la compagnie maritime publique à un fond d'investissement américain.

Au matin, 5 hélicoptères ont surgi au-dessus du bateau qui était arrivé la veille sans passagers au large de Bastia en Corse. Une cinquantaine de membres du GIGN, vêtus de noir et encagoulés, sont alors descendus en rappel sur le pont supérieur du navire.

Une trentaine de marins ont été menottés et tenus à genoux regroupés dans un salon sur un pont inférieur du navire, a raconté un journaliste de France-3, Pierre-Jean Luccioni, présent sur le navire. Les commandos ont pris le contrôle du navire en 10 minutes, sans résistance de la part des marins qui avaient été mis en joue avec des armes de poing et des pistolets mitrailleurs.

Les marins risquent une peine de 20 ans de prison pour le "crime de détournement de navire".

L'assaut a été ordonné par le Premier ministre Dominique de Villepin. Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a salué la réussite de l'opération et félicité le GIGN.

LIBERAL-FASCISME

Le GIPN utilisé pour une intervention contre des grévistes de la Poste

26.05.2005



(AFP) Les policiers anti-terroristes ont été utilisées par le gouvernement pour mettre fin à la séquestration pendant près de 20 heures du directeur et de quatre collaborateurs du centre de tri postal de la Gironde à Bègles.

Une soixantaine de postiers en grève avaient bloqué les portes de la salle où le directeur et quatre ses collègues devaient assister à une réunion.

Cinq syndicalistes de la CGT et de Sud ont été placés en garde à vue.

En conflit depuis plus d'un mois en raison d'un plan de suppression de 48 postes visant en particulier les équipes de nuit, les postiers en colère demandaient à la direction de revenir sur sa décision avant de laisser ressortir leurs responsables de la salle.

"On est bien dans la criminalisation de l'activité syndicale", a estimé plus tard la CGT dans un communiqué. Le syndicat a réclamé la libération des militants et appelé à une manifestation de soutien devant le commissariat de Bordeaux en fin d'après-midi.

Le centre de tri de Bègles est un noeud postal par lequel transitent tous les courriers entrant et sortant de la Gironde.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Sarkozy embrase les banlieues - L'état d'urgence décrété en France

Nov. 2005



(syti.net) L'embrasement des banlieues est (entre autre) un résultat de l'exaspération créée par Nicolas Sarkozy depuis 5 ans. C'est l'échec de sa politique de "tolérance zéro", et de son choix du "tout répressif" au ministère de l'Intérieur, avec la suppression des missions de "police de proximité" axée sur la prévention, et le harcèlement pratiqué par des policiers-voyous équipés de "flashballs" par Sarkozy et qui se croient tout permis.

Nicolas Sarkozy a déclenché ces événements par ses déclarations irresponsables devant les caméras dans ce qu'ils concevaient comme une "démonstration de virilité" populiste en vue de son élection en 2007.

Nicolas Sarkozy vient en fait de démontrer son incapacité à exercer non seulement la fonction de président, mais aussi celle de ministre. Et ces émeutes des banlieues ne sont qu'un avant-goût de la guerre civile qu'il provoquerait si il était un jour président.

Il aurait du assumer ses responsabilités en démissionnant. Sa démission aurait aussi été la meilleure façon de mettre fin aux violences aussi rapidement qu'elles avaient commencé.

Le gouvernement de Dominique de Villepin a cependant choisi une autre voie en décrétant l'état

d'urgence, en instaurant le couvre-feu.

Ces mesures d'exception seraient extrêmement inquiétantes si le premier ministre avait été Nicolas Sarkozy, compte-tenu du peu de considération qu'il a pour les libertés, les droits de l'homme et la démocratie. Dominique de Villepin étant un authentique démocrate, une certaine confiance peut lui être accordée pour que l'état d'urgence de donne pas lieu à des abus. Il est toutefois nécessaire de rester très vigilant sur la suite des événements.

La situation actuelle pourrait en effet être instrumentalisée pour développer la peur et donc la demande de sécurité d'une majorité de la population, et justifier ainsi des atteintes graves et durables aux libertés publiques dans les prochains mois, avec par exemple une systématisation de la vidéo surveillance, et le passage à un régime policier ultra-répressif.

Les provocations verbales de Sarkozy lors de sa visite d'une cité d'Argenteuil, la mort de deux lycéens poursuivis par des policiers équipés de "flashball" (et d'humeur "méchante" d'après des témoins), ainsi que le jet d'une grenade lacrimogène par des policiers dans une mosquée (pendant la prière du dernier jour du Ramadan) ont été les évènements déclencheurs de l'insurrection. Ils pourraient bien avoir été orchestrés délibérément afin de remettre la sécurité au premier plan des préoccupations des Français. Ce thème est censé être le "point fort" électoral de Sarkozy, de même que la "guerre contre le terrorisme" était censé être le point fort de Bush face à Kerry aux élections présidentielles américaines de 2004. Or parmi les préoccupations des Français la sécurité avait été éclipsée par les délocalisations et les problèmes économiques au cours de ces derniers mois, amplifiant le rejet du libéralisme (et donc du programme économique de Sarkozy). Grâce aux émeutes, Sarkozy a pu revenir au premier plan de la scène politique, alors qu'il commençait à être éclipsé par De Villepin.

Certains observateurs évoquent aussi la possibilité que ces événements fassent partie d'un plan élaboré par les Etats-Unis en liaison avec Sarkozy afin de déstabiliser Chirac et De Villepin (devenus des hommes à abattre pour l'administration Bush) et pour mettre fin à la démocratie en France et imposer le "libéralisme" par la force.

Pour l'instant, aucun élément tangible ne permet de confirmer cette hypothèse, et Dominique de Villepin a annoncé l'état d'urgence en alliant la fermeté à la volonté d'apaisement. Il s'est abstenu de recourir à l'intervention de l'armée (comme le préconisait l'extrême-droite et certains partisans de Sarkozy). Il s'est également abstenu d'utiliser les dispositions de l'état d'urgence qui permettent la censure des médias. Enfin, le couvre-feu est limité aux mineurs et à certaines villes.

Néanmoins, Dominique de Villepin a annoncé que le rétablissement du calme pourrait prendre "un certain temps", ce qui ouvre la voie à une prolongation de l'état d'urgence et du couvre-feu au-delà des 12 jours prévus par la loi du 3 avril 1955 (élaborée pour maîtriser l'insurrection en Algérie). Après ces 12 jours, une loi de prolongation doit être votée par le Parlement (largement dominé par la droite au pouvoir). Le texte de cette loi est déjà en préparation et devrait être annoncé lors du prochain Conseil des Ministres. Tout cela rappelle un peu George Bush déclarant après le 11 septembre que la "guerre contre le terrorisme" était appelée à durer "plusieurs années", afin de justifier un état d'exception qui allait devenir permanent.





voir les articles sur "L'émergence du libéral-fascisme" et "L'axe Bush-Sarkozy"

INSURRECTION DES BANLIEUES

La guérilla urbaine se poursuit en banlieue: 270 voitures incendiées

03.11.2005

(AFP/AP) La banlieue parisienne a connu une septième nuit de violences urbaines qui se sont étendues à 3 départements, avec environ 270 voitures incendiées, des tirs à balles réelles et des destructions de bâtiments publics.

Les premières violences avaient été déclenchées par la mort à Clichy-sous-Bois de deux jeunes poursuivis par la police et qui se sont électrocutés en tentant de se réfugier dans un transformateur électrique, ainsi que par le harcèlement continual pratiqué par les policiers, en particulier le jet d'une bombe lacrimogène dans une mosquée remplie de fidèles le dernier jour du Ramadan.



Les violences urbaines se sont transformées en un embrasement général quasi insurrectionnel, en réaction aux propos haineux de Nicolas Sarkozy qui avait traité les jeunes de "raccaille" et promis de "nettoyer les cités au Kärcher".

En Seine-Saint-Denis, 4 tirs à balles réelles contre des policiers et des pompiers et 177 véhicules brûlés ont été comptabilisés dans la nuit, selon le préfet. Quatre policiers, deux pompiers et trois civils ont été légèrement blessés par des jets de projectiles.



De nombreux bâtiments publics et commerces, notamment la préfecture de Bobigny et la caserne des pompiers à Clichy ont été la cible d'attaques dans le département, une vingtaine de communes sur les 40 du département ayant été le théâtre de violences urbaines.

Le nord d'Aulnay-sous-Bois a fait l'objet des violences les plus spectaculaires: des jeunes gens ont fait une incursion dans le poste de police du Gallion, toujours fermé la nuit, rue Edgar Degas, près de la cité des 3.000, selon la préfecture. Ce poste "a été saccagé par des voyous", a déclaré une source policière. Il avait fait l'objet d'une tentative d'incendie en début de soirée, de même source.

Dans ce même quartier, peu avant 23H30, trois journalistes de France 2 ont abandonné leur voiture quand des dizaines de jeunes encagoulés ont surgi en les menaçant, près du carrefour de l'Europe, selon leur témoignage recueilli sur place par l'AFP.



Peu après, leur voiture brûlait, carcasse retournée, au milieu de la rue Jacques Duclos, où quelques dizaines de jeunes gens défiaient les CRS qui leur faisaient face, à dix mètres, selon l'AFP sur place.

Au même endroit, une concession automobile Renault était en flammes, mobilisant un très grand nombre de pompiers pendant plusieurs heures. Tout près de là, deux classes d'une école primaire d'Aulnay avaient aussi été incendiées, selon des sources concordantes.

Un gymnase a été incendié au Blanc-Mesnil, commune limitrophe d'Aulnay-sous-Bois, ont

indiqué mercredi soir les pompiers de Paris qui ont dit avoir reçu "plusieurs centaines d'appels" pour des incendies de voitures et de poubelles.

Bobigny a également été le théâtre de violences inhabituelles en fin d'après-midi. Une partie du centre commercial "Bobigny 2" a été vandalisée par une quarantaine de personnes encagoulées, et une voiture incendiée devant la préfecture.

On en est désormais arrivé à un point où la violence est encouragée par la présence des policiers. Un peu comme en Irak où la présence de l'armée d'occupation américaine alimente la violence, qui en retour, sert de justification à la présence militaire.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Deux rames de métro "caillassés" au Blanc-Mesnil

03.11.2005

(AFP) Le trafic d'une partie de la ligne B du RER (réseau express régional) a été paralysé par un arrêt de travail décidé après le "caillassage" la veille de deux trains au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).

Une trentaine d'agresseurs ont jeté des pierres contre deux rames RER, mercredi soir vers 23h. Ils ont forcé, sans le molester, le conducteur d'un des trains à quitter sa cabine de pilotage, cassé des vitres et volé au moins deux des passagers. Une femme a été légèrement coupée par des éclats de verre.

INSURRECTION DES BANLIEUES

A Aulnay-sous-Bois, des jeunes narguent les CRS en pleine nuit

03.11.2005

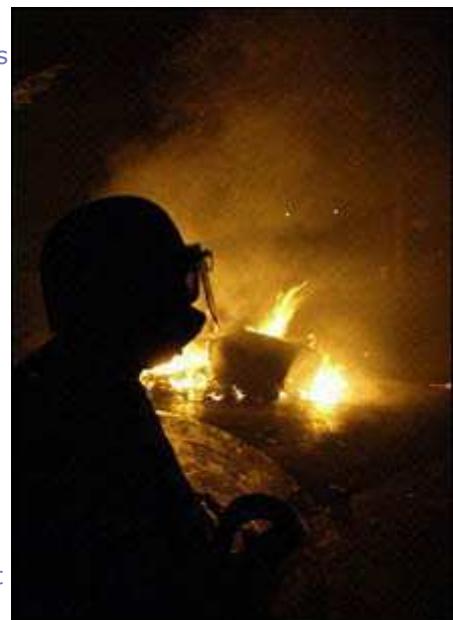
(AFP) Mains dans les poches, dans les lueurs d'un incendie, de jeunes habitants de la cité des 3.000 défient tranquillement du regard les CRS qui leur font face à dix mètres, en pleine nuit, dans le nord d'Aulnay-sous-Bois. A minuit, quelque 120 CRS sont déployés aux alentours du rond-point de l'Europe bloqué, alors que les pompiers s'activent à éteindre le feu qui vient de ravager une concession automobile Renault. Deux classes d'une école primaire ont également été incendiées.

Tout près de là, des jeunes gens ont fait une incursion dans le poste de police et l'ont saccagé, alors que le poste était fermé pour la nuit. Au milieu de l'avenue, une voiture calcinée gît sur le dos: c'est celle d'une équipe de France 2. "Nous suivions un camion de pompiers qui a pilé quand il a reçu un plot de circulation", raconte un journaliste de France 2 à l'AFP sur place.



Entourée par quelques dizaines de jeunes encagoulés, l'équipe de télévision a fait marche arrière, percutant une voiture de CRS qui la suivait. Les trois journalistes ont alors abandonné leur véhicule aux jeunes hommes qui les insultaient et leur ordonnaient de ne plus rien filmer. La voiture a fini en flammes. Une école primaire a également été incendiée.

Dans le dos du préfet Christian Lambert, directeur central des CRS, des jeunes de la "Cité des 3.000" se glissent au milieu des forces de l'ordre, s'approchent des journalistes. "Cela va peut-être leur faire comprendre, aux gens du gouvernement...", suggère anonymement un jeune de 23 ans. "C'est que le début", dit un autre, "ça va continuer jusqu'à ce que Sarkozy démissionne!"



Sur les talus herbeux de l'avenue, le secrétaire national du syndicat UNSA-police, Marc Gautron, constate "une escalade de la violence", "malgré les discours d'apaisement du gouvernement". "Nous demandons depuis des années que la police de proximité soit rétablie", dit-il, en estimant qu'il n'y a "plus assez de prévention".

Pour André Gérin (PCF), le gouvernement mène "une guerre contre les jeunes". Il dénonce un "trop-plein de discriminations qui pètera à la gueule de la société toute entière". "Nous irons tout droit vers une société de type «Orange mécanique»".

INSURRECTION DES BANLIEUES

Sarkozy impuissant à enrayer les violences en banlieue parisienne 03.11.2005

(AFP) Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, président du parti majoritaire UMP et candidat déclaré à la présidentielle de 2007, apparaissait impuissant à mettre un terme à la flambée de violences sans précédent ces dernières années dans des banlieues pauvres et à forte population d'origine immigrée près de Paris, là où le chômage et l'échec scolaire ont explosé.

Les appels à "l'apaisement" lancés mercredi par le président Jacques Chirac et les efforts des responsables locaux, notamment des éducateurs souvent d'origine immigrée surnommés "les grands frères", sont également restés sans effets. Des groupes de jeunes gens cagoulés, armés de pavés et de cocktails molotov (*tiens, ça rappelle quelque chose...*) ont affronté les policiers au cours d'une septième nuit d'émeutes.

Nicolas Sarkozy apparaît aussi isolé par les critiques, y compris venant de son propre camp, qui l'accusent d'avoir jeté de l'huile sur le feu par ses déclarations martiales contre la "racaille" de banlieue.



INSURRECTION DES BANLIEUES

Begag pas d'accord avec Sarkozy sur le terme de "racaille"

30.10.2005

(AFP) Azouz Begag, ministre délégué à la "Promotion de l'égalité des chances", a critiqué indirectement son collègue et ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en demandant qu'on ne traite pas les jeunes des banlieues difficiles de "racaille". "Il ne faut pas dire aux jeunes qu'ils sont des racailles, il ne faut pas dire aux jeunes qu'on va leur rentrer dedans et qu'on va leur envoyer la police. Il faut y aller avec une volonté d'apaiser", a déclaré Azouz Begag à France 2.

Le mot de racaille avait été utilisé par le ministre de l'Intérieur lorsqu'il s'était rendu dans la soirée du 25 octobre à Argenteuil (Val d'Oise) pour vérifier la mise en place du nouveau dispositif contre les violences urbaines. Il avait été l'objet de cris hostiles, ponctués par le jet de projectiles divers. Prenant à témoin des gens à leur balcon et filmé par les caméras de télévision, il avait lancé: "Vous en avez assez de ces racailles, hein? Et bien on va vous en débarrasser!".



INSURRECTION DES BANLIEUES

Le footballeur Lilian Thuram, "énervé", répond à Sarkozy

08.11.2005



(AFP) Le footballeur de l'équipe de France Lilian Thuram, par ailleurs membre du Haut Conseil à l'Intégration, a indiqué être "énervé" par les discours entendus sur les banlieues et a répondu au ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, en affirmant ne "pas être une racaille".

"Moi aussi, j'ai grandi en banlieue. Quand quelqu'un dit il faut nettoyer au Kärcher... Il ne sait peut-être pas ce qu'il dit, Sarkozy. Moi, je le prends pour moi. (...) Moi aussi on me disait: «tu es une racaille». Mais je ne suis pas une racaille. Ce que je voulais, c'était travailler. Il n'a peut-être pas saisi cette subtilité. (...) La violence n'est jamais gratuite. Il faut comprendre d'où arrive le malaise. Avant de parler d'insécurité, il faut peut-être parler de justice sociale. Les gens (en banlieue) n'ont peut-être pas de travail", a expliqué le champion du monde 1998 et champion d'Europe 2000.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Le PS appelle à "mettre fin au populisme sécuritaire de Nicolas Sarkozy"

01.11.2005

(AFP) Le Parti socialiste a jugé mardi "inadmissible" le silence du Premier ministre et du chef de l'Etat dans les événements de Clichy-sous-Bois, qui sont, selon lui, la conséquence "des provocations récurrentes de Sarkozy".

"Lorsqu'un ministre de l'Intérieur n'hésite pas à utiliser des propos injurieux, en traitant de «racaille» et en voulant «nettoyer au Kärcher» des populations qui ont le tort d'être fragiles, c'est souligne au feu!". Pour le prière et acte énième



"l'image de la République qui est ternie", le PS dans un communiqué, intitulé "Halte

Parti socialiste, "la tension a atteint son paroxysme avec les tirs de gaz lacrymogènes en direction d'un lieu de de surcroît pendant la nuit sacrée du Ramadan". "S'agit-il d'une erreur ou d'un délibéré? On est tenté de croire à une provocation", poursuit le communiqué.

"La lumière doit être faite sans délai sur l'origine du problème, sur l'attaque d'un lieu de prière et surtout sur les circonstances qui ont conduit au décès des deux adolescents: Banou et Ziad", selon le PS, estimant que "leurs familles ont droit aux excuses de la République".

Le PS souligne "qu'il est temps de mettre fin au populisme sécuritaire de Nicolas Sarkozy, directement inspiré de l'idéologie de l'extrême droite. Ce que cette dernière a rêvé, Sarkozy l'a fait. L'opinion en est témoin et les électeurs s'en souviendront".

"Il faut définitivement casser la spirale de la violence et sanctionner de manière exemplaire les responsables de ce drame... fussent-ils ministres!", conclut le PS.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Chevènement: Sarkozy "a manqué de sang-froid"

01.11.2005

(AFP) Jean-Pierre Chevènement, ex-ministre de l'Intérieur socialiste, a estimé dans une interview sur France Inter que Nicolas Sarkozy a "manqué de sang-froid et n'a pas mesuré ses propos, à plusieurs reprises". "Il parle quelquefois trop vite, il ferait bien de réfléchir un peu plus".

Evoquant le "climat épouvantable" qui s'est créé à Clichy-sous-Bois, JPC a déploré "l'abandon d'une doctrine de l'action policière" qu'il avait mise en place de 1998 à 2000: "la police de proximité, qui avait pour but de modifier le rapport de la police et de la population en territorialisant l'action".

INSURRECTION DES BANLIEUES

De Villepin monte au front

02.11.2005



(AFP) Le Premier ministre Dominique de Villepin a reporté sa visite au Canada en raison de la situation dans les banlieues, et a annoncé un plan d'action "avant la fin du mois de novembre".

Le premier ministre a tout d'abord déploré "un terrible drame humain" après la mort de deux jeunes à Clichy-sous-Bois, souhaitant que "toutes les conclusions" soient tirées.

Evoquant "la réalité que vivent beaucoup de Français et Françaises au quotidien", le Premier ministre a constaté: "Ce sont près de 180 voitures qui ont brûlé au cours des derniers jours dans les quartiers, des commerçants qui ont été agressés. Ce sont des enfants qui n'osent plus sortir. Ce sont des mères de familles qui n'osent plus reprendre le travail. Les affrontements seront sanctionnés par la justice comme il se doit. Il ne peut y avoir, il n'y aura pas de zone de non droit en France".

Dominique de Villepin a aussi subtilement mis Nicolas Sarkozy devant ses responsabilités: "Le gouvernement assurera l'ordre public, il le fera avec la fermeté nécessaire, c'est la tâche difficile de Nicolas Sarkozy".

INSURRECTION DES BANLIEUES

Violences urbaines: "vive préoccupation" des Evêques de France

05.11.2005

(AP) La Conférence des Evêques de France, réunie à Lourdes en Assemblée plénière, a exprimé

samedi sa "vive préoccupation" devant les violences de ces derniers jours dans les banlieues des grandes villes tout en critiquant la réponse qui leur est faite.

"Nous estimons que la répression et l'incitation à la peur collective ne sont pas une réponse à la hauteur de ces tensions dramatiques de notre société", écrivent les évêques dans un communiqué.

"Les images des médias donnent à ces évènements un fort retentissement dans l'opinion publique", créant "des méfiances entre les différentes composantes de la société", déplore le texte.

Appelant à s'interroger sur "ce qui peut engendrer de telles spirales de violence dans nos grands ensembles", les Evêques rendent hommage au travail quotidien des associations, écoles, éducateurs et formateurs sociaux sur le terrain, qui "doivent se sentir soutenus par nous tous". "Il est vital d'ouvrir à ces nouvelles générations, souvent en mal d'espoir, un avenir de liberté, de dignité et de respect de l'autre", concluent les Evêques.

INSURRECTION DES BANLIEUES

"Paris brûle": la presse internationale s'inquiète

07.11.2005

(AFP) De la Pologne à l'Afrique du Sud, la Chine et les Etats-Unis, la presse accorde une large place, souvent en Une, aux émeutes qui secouent la France depuis plus de dix jours.

"Paris brûle", écrit le quotidien italien *La Stampa*. "C'est le black out anarchique, une Nouvelle-Orléans sur Seine", renchérit le *Corriere della Sera*.

Les groupes islamistes "n'y sont pour rien et peu de casseurs en appellent à l'islam pour justifier leurs attaques", assure le *Wall Street Journal*, qui estime toutefois que des groupes extrémistes pourraient vouloir récupérer le mouvement.



Le quotidien allemand *Tagesspiegel* (centre-gauche) souligne "qu'il faut garder son calme: Paris n'est pas Bagdad". Plusieurs journaux comparent la situation à la révolution étudiante de mai 1968. Il s'agit des "bouleversements les plus graves depuis mai 1968. Leurs effets peuvent être très graves et toucher toute l'Europe occidentale", juge le quotidien polonais *Rzeczpospolita* (droite).

L'insurrection risque de "se propager au reste de l'Europe", s'inquiète le journal portugais *Correio da Manha*, invitant "à réfléchir à l'exemple français".

"Les autres pays craignent un phénomène de domino", constate le quotidien grec *Elefthériotypia* (centre-gauche). Car "la France est traditionnellement le point de référence, le baromètre de ce qui se passe ensuite dans les sociétés voisines", selon la radio espagnole *Cadena Ser*, la plus écoutée du pays.

Pour *L'Echo*, quotidien économique belge, les émeutes en France traduisent "le désarroi par rapport à une situation économique difficile et le rejet d'une Europe de moins en moins proche des citoyens". La presse autrichienne conclut à l'échec du "modèle français" d'intégration des immigrés.



Dans cette France qui prône depuis les années 1960 "assimilation puis intégration", l'égalité des chances dans les banlieues est "une chimère pour la majorité des enfants", "taxés d'office du triple délit de faciès, d'adresse et de nom", estime le journal marocain des milieux d'affaires, *l'Economiste*.

Pour le quotidien grec *Elefthérios Typos* (centre-droit), le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy est "dans l'oeil du cyclone" mais d'autres journaux s'en prennent au président Jacques Chirac. Le quotidien allemand *Frankfurter Rundschau* (gauche) le compare à Louis XVI: "Qu'est-ce qu'attend le chef d'Etat? Commet-il une faute historique comme jadis Louis XVI qui, commentant les nouvelles inquiétantes émanant du peuple, posa d'une manière sceptique à ses conseillers la question: «Alors il s'agit d'une révolte?» pour qu'on lui réponde: «Non votre Altesse, d'une révolution!».

INSURRECTION DES BANLIEUES

**M. Sarkozy est "dangereux" et se "prend pour un shérif", selon
Noel Mamère**

05.11.2005

(AP) Le député écologiste Noël Mamère a estimé que le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy était "dangereux" et se prenait pour un "shérif", affirmant une nouvelle fois qu'il devait démissionner après les récentes violences dans les banlieues.

"Nous avons en face de nous des gens dangereux, un ministre de l'Intérieur qui est dangereux et qui se prend pour un shérif. Il veut diviser la France en deux, entre les gens biens et les voyous qui habiteraient dans les banlieues". S'il ne démissionne pas, "le président ou le Premier ministre devrait demander sa démission. Les mots de Nicolas Sarkozy sont inacceptables dans une démocratie", a-t-il ajouté en référence au mot de "racaille" employé par M. Sarkozy.



"Il ne fait que récolter ce qu'il a semé. On se demande comment cela va s'arrêter. La spirale est là. Le discours sécuritaire est un échec total, puisqu'il aboutit à l'insécurité", a estimé Noel Mamère.

M. Sarkozy "ne fait que détruire le lent, long et difficile travail" mené par les élus et les associations aux niveau local. "Il nous fait revenir 10, 15 ou 20 ans en arrière", a-t-il assuré.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Les émeutes s'amplifient, 1300 véhicules incendiés

06.11.2005

(AFP) Au onzième jour des violences dans les banlieues, l'insurrection s'amplifie malgré les appels au calme, avec un nombre record de près de 1300 véhicules incendiés dans la nuit de samedi à dimanche, y compris en province et à l'intérieur de Paris, le bilan le plus lourd depuis le début des violences le 27 octobre.

La majorité des véhicules incendiés le sont toujours en région parisienne (741) mais la contagion aux cités de provinces s'accroît: le chiffre de voitures endommagées y a doublé la nuit dernière (554 contre 241 la veille). Dans le centre de Paris, trente-deux véhicules particuliers ont été incendiés et trente personnes interpellées. Outre ces 32 véhicules détruits par le feu, 19 autres ont été "endommagés ou dégradés par la propagation des flammes", a précisé la préfecture de police.

Ces nouveaux chiffres portent à près de 3.500 le nombre de véhicules incendiés depuis le début des émeutes, tandis que 800 arrestations ont été effectuées depuis le 27 octobre.

Dans l'Essonne, plusieurs bâtiments, dont deux classes d'une école maternelle à Grigny et un MacDo de Corbeil-Essonnes défoncé par une voiture-bélier, se sont embrasés. "Brûler une école, c'est inacceptable mais celui qui a mis le feu c'est Sarkozy", pestait samedi soir un parent d'élève de Grigny. Dans l'Essonne toujours, à Evry, un atelier de confection artisanale de cocktails molotov situé dans un local désaffecté de la police municipale a été découvert dans un quartier du Parc aux Lièvres. Six mineurs ont été interpellés alors qu'ils en sortaient. A Clichy-sous-Bois, point de départ des violences et où le calme semblait revenu, le gymnase Armand Desmet a entièrement brûlé dans la nuit. A Athis-Mons, deux personnes ont été légèrement blessées par intoxication et une centaine évacuées dans la nuit après l'incendie d'un foyer Sonacotra.

Les violences se sont aussi étendues en province dans des villes jusqu'alors épargnées. A Evreux (ouest), de violents affrontements ont ainsi opposé policiers et jeunes gens armés de batte de base-ball, faisant un nombre indéterminé de blessés. Un centre commercial a été gravement endommagé. Des violences ont touché, à des degrés divers, les villes de Nantes, Rennes, Toulouse, Lyon, Lille, Strasbourg, et Pau, mais aussi dans des villes jusqu'à présent relativement calmes. La plupart du temps, il s'agit d'incendies de quelques voitures à l'aide de cocktails Molotov par des bandes de jeunes, comme à Av.

Deux mille trois cents policiers ont été déployés en renforts, et sept hélicoptères munis de puissants projecteurs et de caméras vidéos ont survolé les zones "sensibles" autour de Paris. Mais des groupes de jeunes gens, très mobiles, ont continué à harceler les forces de sécurité dans plusieurs quartiers et à attaquer commerces, bâtiments, et à incendier des véhicules et des poubelles.



Ni les appels au calme, ni les renforts de police et d'hélicoptères ne semblaient avoir de prise sur la détermination des groupes de jeunes qui clament leur "haine" du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy. "Dites que c'est Sarko avec ses propos scandaleux qui est le pyromane. Ici c'est une poudrière", a lancé dans la nuit un habitant du quartier des Mureaux, près de Paris.

Dominique de Villepin recevra ce dimanche à Matignon à 15H00 des policiers et gendarmes "mobilisés dans les zones urbaines sensibles" puis à 16H15 des enseignants travaillant en banlieue, a annoncé le service de presse du Premier ministre. Quant au président Jacques Chirac, il est resté silencieux, son entourage se bornant à indiquer qu'il s'exprimerait "le moment venu, s'il l'estime nécessaire".

INSURRECTION DES BANLIEUES

Trois personnes interpellées pour des blogs qui appelaient aux violences urbaines

07.11.2005

(AFP) Trois personnes, dont un mineur, ont été interpellées pour avoir animé des blogs qui appelaient à attaquer des policiers et des commissariats. L'un de ces sites, intitulé "Nike l'Etat", lançait l'appel: "Ouais Ile-de-France, unissez-vous, faites tout cramer les keufs".

Les trois blogs qui exhortaient aux violences urbaines ont été désactivés ce week-end. Ils étaient consultables sur Skyblog, un site de la station de radio SkyRock, qui a coopéré avec les enquêteurs et fourni toutes les informations permettant les interpellations.

Cependant, l'un des blogs était hébergé en Amérique du Sud, son auteur est donc difficilement identifiable.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Sarkozy en situation périlleuse après 11 jours d'émeutes

06.11.2005

(AFP) Une partie de l'opposition demande la démission du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, que la poursuite des violences urbaines place dans une situation périlleuse, au regard de ses ambitions présidentielles.

M. Sarkozy est accusé par la gauche d'avoir mis le feu aux poudres avec ses propos ("kärcher", "racaille"), qualifiés de "provocations verbales" par le Premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande.

Après le Parti communiste français (PCF), des voix se sont élevées au sein du PS et des Verts pour réclamer la démission de celui que Noël Mamère (député des Verts) a traité de "pyromane".

Quant au PS, sa direction ne demande pas "pour l'instant" une telle mesure, a précisé son porte-parole Julien Dray. "Ce serait dire aux casseurs qu'ils ont raison", a-t-il expliqué.

Le président de l'UDF François Bayrou s'abstient également de souffler sur les braises. "La situation est suffisamment grave, inquiétante pour beaucoup de Français, pour qu'on y ajoute polémique et surenchère. Lorsque les événements se seront calmés, il sera temps de s'interroger sur les circonstances, les causes, les responsabilités éventuelles", a-t-il déclaré.



Une démission de Nicolas Sarkozy "ne résoudrait rien", explique le député-maire UDF de Drancy, Jean-Christophe Lagarde. "Il est clair que ses déclarations ont excité nombre de jeunes. Pour le reste, ce qui explose là aurait explosé à une autre occasion, parce que c'est aussi le résultat d'une absence de politique réelle en direction de nos villes depuis une vingtaine ou une trentaine d'années, gauche et droite confondues".

INSURRECTION DES BANLIEUES

La violence en banlieue risque d'affecter l'image de Sarkozy

04.11.2005

(AFP) La flambée de violence dans les banlieues risque d'affecter l'image du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, qui a fait de la sécurité son fond de commerce dans sa stratégie présidentielle. Le président de l'UMP pouvait se targuer, lors de son premier passage au ministère de l'Intérieur (2002-2004), d'une baisse de la délinquance. Mais aujourd'hui, une semaine de troubles urbains entache l'action de celui qui promis de "débarrasser la France des voyous".



Selon un parlementaire de la majorité, "Sarkozy est fragilisé parce qu'il avait donné le sentiment d'avoir réglé le problème il y a deux ans".

Un député proche du Premier ministre Dominique de Villepin estime que Nicolas Sarkozy "risque de s'enfermer dans un personnage, celui de premier flic de France, au détriment d'une vocation plus généraliste". "Il peut sans doute consolider le noyau dur qu'il a autour de lui, mais rendre plus sceptique l'électorat modéré".

Pour Stéphane Rozès, directeur du CSA, ce n'est pas tant son action comme ministre de l'Intérieur qui pourrait être fragilisée, que peut-être plus tard son image de présidentiable si les violences devaient se poursuivre".

Pour Dominique Reynié, professeur à Sciences Po, "Nicolas Sarkozy a pris un risque personnel" en employant un tel vocabulaire. Soit la situation se dégrade, et l'opinion publique pourrait lui reprocher d'avoir "jeté de l'huile sur le feu" et craindre une quasi guerre civile si il devenait président.



Pour Pascal Perrineau, directeur du centre de recherche politique de Sciences Po, "cette crise remet au premier plan l'enjeu de l'insécurité et un personnage dont on sait qu'il a sur cet enjeu un avantage comparatif par rapport aux autres". Mais cette situation peut aussi "renvoyer Nicolas Sarkozy dans le rôle du méchant, durcir son image personnelle et certains traits de caractère que les Français peuvent considérer inquiétants".

INSURRECTION DES BANLIEUES

Près de deux tiers des Français estiment que Nicolas Sarkozy utilise parfois des termes "choquants"

05.11.2005

(AP) Près de deux tiers des Français (63%) pensent que Nicolas Sarkozy utilise parfois des termes "choquants" pour un ministre de l'Intérieur, selon un sondage CSA réalisé pour "Le Parisien-Dimanche", "Aujourd'hui Dimanche" et l'émission "Ripostes" sur France-5.

Deux Français sur trois (66%) estiment également que M. Sarkozy, critiqué pour certains propos qu'il a tenus lors de visites en banlieue parisienne, dans le contexte actuel de violences urbaines, met trop l'accent sur la répression et pas assez sur la prévention.

73% des personnes interrogées jugent aussi que ses interventions sont trop médiatiques.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Dominique de Villepin annonce le recours au couvre-feu

07.11.2005

(AFP) Dominique de Villepin a annoncé le recours éventuel au couvre-feu pour "rétablir le calme" dans les banlieues, conformément aux dispositions de la loi de 1955, "permettant aux préfets de recourir au couvre-feu s'ils l'estiment nécessaire". Le couvre-feu permet "d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixées par arrêté".

Cette mesure "concerne l'ensemble du territoire et les préfets décideront à l'intérieur de ces territoires, les quartiers les plus sensibles où ils jugent que de telles mesures doivent être prises", a expliqué le Premier ministre.



Interrogé sur une éventuelle intervention de l'armée, il a répondu: "Nous n'en sommes pas là". Mais "à chaque étape, nous prendrons les mesures nécessaires pour que l'ordre soit rétabli très rapidement sur l'ensemble du territoire national", a-t-il prévenu. "C'est notre premier devoir: assurer la protection de chacun".

Le Premier ministre a par ailleurs annoncé que le gouvernement allait "restaurer la contribution" financière aux associations de quartier, "abaissée" par le gouvernement ces dernières années.

Interrogé sur le terme de "racaille" utilisé par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, M. de Villepin a affirmé que "tous les mots sont importants et (que) nous devons faire en sorte de nous rassembler". "Ne stigmatisons pas en cette période, soyons rassemblés tous ensemble pour nous permettre de trouver les solutions qui nous permettront d'avancer", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a aussi annoncé un renforcement des moyens en hommes sur le terrain, avec la mobilisation de 1.500 policiers et gendarmes réservistes, alors que 8.000 membres des forces de l'ordre sont déjà mobilisés.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Le Conseil des ministres institue l'état d'urgence

08.11.2005

(AFP) Le Conseil des ministres a institué un état d'urgence, qui autorisera notamment l'instauration du couvre-feu dans des zones définies.

Cet état d'urgence permet notamment la mise en oeuvre de couvre-feux et la conduite de perquisitions en dehors du cadre judiciaire. Les zones dans lesquelles sera appliqué le couvre-feu seront fixées par décret que présentera le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy.

D'ores et déjà, il est prévu de prolonger de l'état d'urgence au-delà des 12 jours prévus par la loi du 3 avril 1955. Le porte-parole du gouvernement Jean-François Copé a annoncé qu'un nouveau conseil des ministres serait convoqué avant la fin de la semaine pour adopter un projet de loi permettant cette prorogation.

Jacques Chirac a expliqué devant les ministres que cette décision exceptionnelle d'instaurer des couvre-feux était nécessaire pour "le retour au calme". Il a demandé de mettre en oeuvre ces

mesures "au plus vite", selon M. Copé. "Je vous demande de mettre en oeuvre ces mesures au plus vite, dans un esprit de responsabilité et de respect", a dit le chef de l'Etat. "Mais la primauté de la loi va nécessairement de pair avec la justice. Ce n'est qu'en donnant toute sa réalité à ce principe fondamental de la République que nous dépasserons la situation actuelle", a ajouté le chef de l'Etat.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Villepin à l'Assemblée: "rétablir l'ordre prendra du temps"

08.11.2005

(AFP) Le Premier ministre, Dominique de Villepin, a très longuement justifié devant les députés l'instauration tout à fait exceptionnelle de l'état d'urgence, face aux violences dans les banlieues, avertissant que "rétablir l'ordre prendra du temps".

L'état d'urgence, applicable pendant 12 jours, sera prorogé "si les circonstances l'exigent" via un projet de loi soumis au Parlement. Des "sanctions pénales pouvant aller jusqu'à deux mois d'emprisonnement" sont prévues pour ceux qui refuseraient de se soumettre aux mesures de restriction de la circulation.



Dominique de Villepin a précisé que le décret pris en Conseil des ministres "exclut tout contrôle des médias".

M. de Villepin a promis que l'Etat serait "ferme et juste". "Le rétablissement de l'ordre public est un préalable", "notre responsabilité collective est de faire de ces quartiers sensibles des territoires comme les autres de la République".

Ce débat à l'Assemblée se déroulait devant un hémicycle comble, et les députés de la droite ont gratifié Dominique de Villepin d'une "standing ovation".

INSURRECTION DES BANLIEUES

La loi de 1955, une procédure rarissime qui institue l'état d'urgence

07.11.2005

(AFP) Adoptée le 3 avril 1955 en pleine crise algérienne, la loi invoquée par le gouvernement pour recourir au couvre-feu permet l'instauration de "l'état d'urgence", mesure d'exception décrétée en cas de "péril imminent".

"L'état d'urgence peut être déclaré (...) soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant par leur nature ou leur gravité le caractère de calamité publique" (inondations, tremblements de terre, ...), stipule le texte de loi.

L'état d'urgence ne peut être décrété qu'en Conseil des ministres, pour des zones précises, et seulement pour douze jours. Une prolongation au-delà de ces douze jours doit être autorisée par une loi votée par le Parlement.

Si le gouvernement démissionne, ou si l'Assemblée nationale est dissoute, la loi autorisant la prorogation devient caduque dans un délai de quinze jours.

La loi prévoit deux degrés d'état d'urgence. L'état d'urgence simple donne pouvoir au préfet d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux ou aux heures fixés par arrêté. Il peut aussi instituer par arrêté des "zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé", mais aussi interdire de séjour dans tout ou partie de son département tout personne "cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics".

Le ministère de l'Intérieur peut quant à lui "prononcer l'assignation à résidence" d'une personne "dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics". Il a également la possibilité de décider la fermeture de salles de spectacles, lieux de réunion, débits de boissons, d'interdire les rassemblements ou d'ordonner la remise des armes et munitions. En cas d'état d'urgence aggravé, le ministre peut autoriser des perquisitions de jour et de nuit, voire contrôler la presse.

L'état d'urgence a été appliqué en Algérie par la loi du 3 avril 1955 pour une période de six mois, prorogée par la loi du 7 août 1955 pour six autres mois. A la suite du mouvement de sédition du 13 mai 1958 à Alger, l'état d'urgence a été appliqué en métropole pour faire face à un éventuel coup de force des putschistes. Par la suite, il n'a été utilisé qu'en décembre 1984 pour rétablir l'ordre en Nouvelle-Calédonie.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Nette décrue des émeutes après l'instauration de l'état d'urgence 09.11.2005

(AFP) De nombreux préfets ont choisi de ne pas décréter pour le moment un couvre-feu dans leur département contre les violences urbaines, en raison de la nette décrue des violences.

Au total, 617 véhicules ont été incendiés, contre plus de 1400 la nuit précédente.

Le décret instituant l'état d'urgence "à compter du 9 novembre 2005 à zéro heure" a été publié au Journal officiel. Les préfets des 25 départements concernés pourront notamment décider des mesures de restriction de circulation des personnes et des véhicules, dans des lieux et périmètres déterminés, selon des horaires précis. Ils pourront aussi instituer des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes sera réglementé, et interdire l'accès d'un département à toute personne cherchant à entraver l'action des pouvoirs publics. Le ministre de l'Intérieur peut notamment prendre des mesures d'assignation à résidence. Des perquisitions nocturnes pourront être également ordonnées soit par le ministre, soit par les préfets.



Le ministère de l'Intérieur a par ailleurs annoncé que 1800 personnes avaient été arrêtées depuis le début des émeutes. Le ministère de la Justice a pour sa part indiqué que 130 personnes majeures ont été condamnées à des peines d'emprisonnement ferme.

INSURRECTION DES BANLIEUES
Fragile acalmie des émeutes

11.11.2005

(AP) Les violences urbaines ont diminué pour la quatrième nuit consécutive, avec 463 véhicules brûlés contre 482 la nuit précédente. "Il ne faut toujours pas crier victoire. La baisse reste fragile", a observé un porte-parole de la police nationale alors qu'un rassemblement pour un retour au calme doit être organisé dans l'après-midi à Paris à l'appel du mouvement "Banlieues Respects".

"Il ne faut toujours pas crier victoire. La baisse reste fragile. (...) On a une baisse qui se poursuit en province mais une légère résistance en Ile-de-France.", a déclaré Patrick Hamon, lors du point presse quotidien au ministère de l'Intérieur.



"On a une baisse qui se poursuit en province mais une légère résistance en Ile-de-France", a expliqué Patrick Hamon en faisant état d'incidents dans 160 villes.

Depuis le 29 octobre, un peu plus de 2000 personnes ont été placées en garde à vue, dont deux pour infraction au couvre-feu.

A Paris et dans le Rhône notamment, des arrêtés ont été pris pour interdire la vente de carburants au détail, afin de "limiter au maximum la capacité des groupes violents à s'approvisionner en produits inflammables".

INSURRECTION DES BANLIEUES
Sarkozy persiste et signe contre les "racailles"

10.11.2005



(AFP/AP) Invité vedette d'une émission spéciale de France 2 sur la crise des banlieues, Nicolas Sarkozy a longuement réitéré ses propos sur la "racaille" et les "voyous" contre lesquels il ne regrette pas d'avoir employé ces termes. "Ce sont des voyous, des racailles, je persiste et je signe", a-t-il déclaré sur France 2 qui consacrait une émission spéciale à la crise des banlieues.

Le ministre a utilisé le terme "racaille" trois fois, lui préférant plus souvent celui de "voyou" et estimant aussi que ces adjectifs étaient appropriés pour une "infime minorité" de jeunes.

Interrogé sur le vocabulaire qu'il emploie depuis quelques semaines et contre lequel certains casseurs disent être passés aux actes, le ministre a répondu: "J'aimerais bien que l'on vienne me dire bien en face, quelqu'un qui ose frapper un pompier, qui jette des pierres sur un pompier, qui balance du haut de la tour une machine à laver sur un pompier, on

I'appelle comment? Jeune homme? Monsieur? On l'appelle un voyou parce que c'est un voyou."
(NDLR: *Et un policier qui frappe une personne à terre, qui passe à tabac un automobiliste ou un père de famille qui se promène à bicyclette - comme c'est arrivé il y a quelques semaines-, on doit l'appeler comment ?*)

Sur la diminution progressive des violences depuis trois jours, le ministre de l'Intérieur s'est gardé de tout triomphalisme: "cela ne veut pas dire que cela ne peut pas repartir car les raisons structurelles ne sont pas résolues", a-t-il dit.

L'acalmie des violence reste en effet précaire, surtout lorsque l'on persiste à mettre de l'huile sur le feu pour instrumentaliser la peur et justifier un état d'urgence que l'on souhaiterait rendre permanent...

INSURRECTION DES BANLIEUES

Les CRS vont "rester dans les banlieues" pour les "reconquérir", selon leur directeur central

12.11.2005

(AP) Conformément aux instructions données par Nicolas Sarkozy, les CRS "vont rester dans les banlieues" pour "reconquérir ces territoires", affirme le préfet Christian Lambert, directeur des CRS (police anti-émeutes).

Les CRS vont intervenir à titre permanent dans les quartiers sensibles de 17 départements. "Les CRS vont rester dans les banlieues. Nous irons dans les endroits les plus difficiles. Sans brusquer les choses, mais en s'imposant, nous allons reconquérir ces territoires", indique Christian Lambert.

Les CRS exerceront dans ces quartiers "une police de proximité, mais pas une police pour dire simplement bonjour aux commerçants. Il s'agira plutôt d'une «police de sécurisation de proximité» qui patrouillera dans les quartiers et qui contrôlera et interpellera si nécessaire les auteurs d'actes répréhensibles", prévient M. Lambert.

OPPRESSION ET REPRESSEION

Affrontements entre policiers et manifestants à Rennes après l'interdiction d'une rave

10.12.2005

(AP) Des affrontements entre des policiers et des jeunes se sont produits à Rennes après l'interdiction d'une rave party par le préfet, alors que des plusieurs milliers de ravers étaient venus de toute la France pour participer à l'évènement. La fête était organisée à l'occasion des transmusicales de Rennes, avec l'accord de la mairie de Rennes qui avait mis un terrain à la disposition des organisateurs.

En réaction à l'interdiction, plusieurs centaines de "teufeurs" s'étaient rassemblés à l'appel du "Collectif contre les violences policières" et de "Korn'g Heol", collectif de sound-systems techno de Bretagne et de l'ouest de la France.

En fin de journée, les jeunes se sont massés aux abords de la préfecture encerclée par un important cordon de CRS. Suite à la mise à feu de plusieurs poubelles, manifestants et force de l'ordre ont échangé jets de bouteilles et de grenades lacrymogènes. Plusieurs vitrines ont été brisées dans les rues adjacentes et des véhicules ont été détériorés par des casseurs extérieurs

au mouvement techno, a constaté sur place l'Associated Press.

INSURRECTION DES BANLIEUES

Sarkozy aux Champs Elysées: bousculade, huées et insultes

13.11.2005

(AFP) Le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy s'est rendu brièvement samedi soir sur les Champs Elysées à Paris pour y vérifier le dispositif policier. Alors qu'il s'attendait à être acclamé par les passants pour sa croisade contre "la racaille", sa venue a suscité bousculades, huées et insultes, qui ont couvert les applaudissements de ses supporters également présents.

Intrigués par l'attroupement médiatique et venus aux nouvelles, des badauds se sont progressivement mêlés aux journalistes, attendant avec eux Nicolas Sarkozy. Parmi eux, des jeunes ont vite exprimé leur intention de profiter de l'occasion pour crier violemment leur désaccord au ministre. "J'ai deux mots à lui dire", expliquait ainsi l'un, patientant avec ses copains au milieu des journalistes, sous l'oeil des policiers.

A 19H30, le ministre s'est arrêté au niveau de l'attroupement de 200 à 300 personnes, vers le milieu des Champs-Elysées, à la hauteur de l'avenue George V. Son arrivée a immédiatement déclenché une énorme bousculade de journalistes.

Des jeunes ont ensuite lancé des slogans et insultes comme "Sarkozy démission!", "Sarkozy bâtard", "Sarkozy niques ta mère", "Liberté, égalité, fraternité, mais pas dans les cités".

Regagnant sa voiture au milieu de la cohue, le ministre a rejoint la place Charles-de-Gaulle, tandis que plusieurs dizaines de personnes couraient sur la chaussée, vers le haut des Champs, suivant le cortège, les forces de l'ordre semblant brièvement dépassées.

Nicolas Sarkozy a ensuite inspecté le dispositif de sécurité dans la station de métro et de RER, dont l'entrée était interdite par un cordon des forces de l'ordre.

A sa sortie, il a été une nouvelle fois accueilli par des huées et des insultes de la part de jeunes qui s'étaient regroupés. "Sarkozy démission!", ont-ils scandé à plusieurs reprises tandis que le ministre s'avancait en faisant semblant de ne y prêter attention, entouré de son service d'ordre et de policiers.

D'après l'habdomadaire "Le Canard Enchaîné", Sarkozy était furieux que sa soirée soit ainsi gâchée. Le soir même, le préfet de police Pierre Mutz était convoqué au ministère de l'Intérieur, où Sarko lui passait un savon pour avoir été incapable d'éviter les incidents.



Nicolas Sarkozy conspué pendant sa visite aux Champs-Elysées

INSURRECTION DES BANLIEUES

L'accalmie se confirme après 20 jours de violences urbaines

16.11.2005

(AFP) L'accalmie se confirme au bout de 20 jours de crise, avec 163 véhicules incendiés, contre 215 la veille (27 véhicules détruits en Ile-de-France et 136 en province).

La Police a précisé que "cinq communes seulement comptent plus de cinq véhicules brûlés", tandis que, comme la veille, "on observe une forte dissémination de ces incendies, dont le lien avec les violences urbaines n'est pas toujours avéré".

Il n'y a pas eu d'affrontement majeur entre les fauteurs de troubles et les 11.200 policiers et gendarmes engagés.

INSURRECTION DES BANLIEUES

L'état d'urgence prolongé pour trois mois

16.11.2005

Comme prévu, le Parlement a adopté le projet de loi prolongeant pour trois mois l'état d'urgence, et alors que le calme est désormais revenu dans les banlieues. Dès lors, cette prolongation de l'état d'urgence est un abus de pouvoir et un détournement de la loi de 1955 qui n'autorise la déclaration de l'état d'urgence qu'en cas de danger "grave" et "imminent".

Nicolas Sarkozy, venu présenter le texte aux sénateurs après l'avoir défendu devant les députés, a justifié la prolongation de l'état d'urgence par le fait que le retour au calme constaté ces derniers jours n'est pas "définitivement acquis". Or rien n'étant jamais "définitivement acquis", cette déclaration du ministre de la Police ouvre la voie à une transformation de l'état d'urgence en une mesure permanente...

La loi de prorogation prévoit que le conseil des ministres pourra mettre fin par décret à l'état d'urgence avant l'expiration le 21 février de la période de trois mois si les conditions de cette mesure d'exception "ne sont plus réunies ou justifiées".

L'UMP et l'UDF ont voté pour, tandis que le PS et le PCF ont fait bloc contre un texte "inutile au regard de la situation" et "dangereux", selon l'ancien ministre de la justice Robert Badinter (PS). Egalement ancien président du conseil constitutionnel, M.Badinter a mis en garde le gouvernement contre le risque d'engendrer une "Intifada des banlieues" par cet "état de siège civil".

MENSONGES DE SARKOZY

Sarkozy démenti par les juges et les Renseignements Généraux

07.12.2005

(AFP) Les trois semaines de violences qui ont enflammé les banlieues font l'objet d'analyses divergentes des renseignements généraux et de certains magistrats d'une part, du ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy d'autre part.

Alors que M. Sarkozy a mis en cause "la loi des bandes", assurant que les violences étaient "parfaitement organisées", un rapport confidentiel de la direction centrale des Renseignements généraux (DCRG) relève que ces 3 semaines d'émeutes ont correspondu à une "forme d'insurrection non organisée".

Le rapport de la DCRG souligne que "la France a connu une forme d'insurrection non organisée avec l'émergence dans le temps et l'espace d'une révolte populaire des cités, sans leader et sans proposition de programme".

Selon le rapport de la DCRG, "les jeunes des cités étaient habités d'un fort sentiment identitaire ne reposant pas uniquement sur leur origine ethnique ou géographique, mais sur leur condition sociale d'exclus de la société française".

Nicolas Sarkozy avait déjà été contredit une première fois par la justice après ses déclarations, faites quelques jours avant la fin de crise, selon lesquelles "75 à 80 %" des personnes interpellées dans les émeutes étaient "déjà connues pour de nombreux méfaits" et "étaient déjà des délinquants".

Mais les magistrats, qui ont vu pendant les émeutes défiler devant eux des centaines de prévenus, n'ont pas dressé le même portrait des personnes mises en cause.

Ainsi, au tribunal de grande instance de Bobigny, dans le département de la Seine-Saint-Denis, berceau des émeutes, les magistrats avaient noté que "la majorité des majeurs avaient entre 18 et 22 ans avec très, très peu de gros délinquants", et que la majorité d'entre eux étaient sans antécédent judiciaire".

BIG BROTHER

Les députés adoptent la loi anti-terroriste de Sarkozy

24.11.2005

(AFP) Les députés ont adopté les articles du projet de loi antiterroriste dont la mesure phare est le développement de la vidéosurveillance. Les caméras de la police seront généralisées dans le métro, les aéroports, les gares et leurs abords, et dans différents lieux accueillant du public comme les commerces et les lieux de culte.

En cas d'urgence, les préfets pourront faire installer des caméras sans passer par la commission présidée par un magistrat comme la loi le prévoyait jusqu'à présent. Ils pourront également imposer à un organisme d'installer un système de vidéosurveillance dans des lieux exposés.



La loi permet aussi aux entreprises de filmer les abords de leurs bâtiments et autorise la police à avoir accès aux enregistrements.



Le texte renforce également la surveillance des cybercafés et opérateurs de téléphonie, en les obligeant à relever l'identité des utilisateurs et à conserver les données informatiques des connexions pendant un an.

Pour justifier ces mesures, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy a utilisé la rhétorique de Bush en qualifiant la lutte contre le terrorisme islamiste de "guerre" dans laquelle doit s'engager "sans faiblesse" la France qui, a-t-il répété, est "menacée".

Autres mesures voulues par Sarkozy: la surveillance des personnes qui ont voyagé dans des pays à risques, le renforcement des contrôles d'identité dans les trains, et l'accès facilité aux

Guerre sociale

POLITIQUE

Villepin: "le grand combat du gouvernement, c'est l'emploi"

03.06.2005



(AP) "Le grand combat du gouvernement, c'est l'emploi avec le souci constant du pragmatisme et du dialogue social", a répété vendredi le Premier ministre Dominique de Villepin devant ses ministres réunis en conseil à l'Elysée.

"Chacun mesure l'immensité de la tache qui nous incombe, chacun mesure les impatiences et les attentes" des Français, a-t-il souligné. "Y répondre exige la mobilisation et l'action constante de chacun d'entre nous".

"Notre méthode repose sur une double exigence: une exigence de résultats et une exigence de collégialité, dans un esprit de simplicité avec un gouvernement tout entier rassemblé pour ces missions prioritaires", a dit le Premier ministre.

MODÈLE SOCIAL

Pour ses 100 jours, De Villepin défend le "modèle social français"

09.09.2005

(AFP) Cent jours après son arrivée à Matignon, Dominique de Villepin s'est posé en rassembleur. Cultivant en pointillé sa différence avec Nicolas Sarkozy, il a appelé à défendre le "modèle français", loin des "polémiques" et de la "surenchère".

Le Premier ministre a opposé à la "surenchère" son gouvernement de mission, "au service des Français", "sans fanfare, sans trompette". "Je souhaite que notre pays ne se disperse pas, que nous ne nous égarions pas dans des batailles stériles", a-t-il affirmé.



"Nous sommes à un moment où c'est le rassemblement qui doit l'emporter. C'est la bataille que nous voulons livrer pour notre France, notre modèle français, pour que notre pays puisse trouver toute sa place (...) qu'il porte haut les valeurs de liberté, de justice, d'égalité des chances", a-t-il ajouté.

Dominique de Villepin a également affirmé qu'il avait pour volonté "d'améliorer la situation de chaque Français", refusant de choisir entre le libéral et le social. "Dans une démocratie moderne, le débat n'est pas entre le libéral et le social, il est en vérité entre l'immobilisme et l'action. Je choisis résolument le parti de l'action. (...) Solidarité et initiative, protection et

audace: c'est le génie français".

GUERRE SOCIALE

Sarkozy veut une rupture avec le "modèle social français"

09.09.2005

(AFP/AP/Europe 1) Lors de la convention économique de son parti, consacrée au "nouveau modèle français", Nicolas Sarkozy a soutenu "qu'en dix ans, nous pouvons ramener le taux de chômage à moins de 5% de la population, c'est-à-dire revenir au plein emploi". Le président de l'UMP a une fois de plus dénoncé le "modèle social français", "les vieilles recettes" qui ont fait leur temps et appelle à des "choix" radicaux.



Parmi les propositions de Sarkozy: la généralisation de la précarité avec un contrat de travail unique pour remplacer les CDD, CDI et autre CNE, un impôt plafonné à 50% des revenus, une réforme de l'Etat au forceps, à la canadienne, avec des suppressions massives de postes, l'autonomie des universités...

Sarkozy veut une véritable rupture avec ce qui se fait depuis trente ans en France, en imposant davantage encore de "libéralisme" économique. Il semble oublier que depuis 30 ans, les principaux maux dont souffrent les Français (chômage, précarité généralisée, destruction des services publics, délocalisations...) sont précisément le résultat des politiques "libérales" des gouvernements successifs. Le vrai changement n'est pas "encore plus de libéralisme" mais au contraire la rupture avec le libéralisme.

VISION POLITIQUE

De Villepin met en garde les députés UMP contre la "rupture" voulue par Sarkozy

05.10.2005

(AFP) Devant les députés UMP réunis pour la rentrée parlementaire, Dominique de Villepin a lancé une mise en garde contre contre "l'utopie" de la "rupture", cette dernière étant régulièrement prônée par Nicolas Sarkozy.

"Les ruptures se terminent toujours dans un bain de sang. (...) Jamais dans l'histoire la rupture n'a gagné. La tâche du gouvernement, c'est la réforme dans la continuité.", a affirmé M. de Villepin dont les propos ont été rapportés à la presse par Dominique Paillé (député des Deux-Sèvres).

Selon plusieurs participants, le chef du gouvernement a souligné, sur un ton véhément que "la seule fois où il y a eu rupture, c'est sous la Révolution". Le premier ministre a fait référence au général de Gaulle qui, en 1940 et en 1958, "avait voulu faire bouger les choses dans la continuité, pas dans la rupture".



Nicolas Sarkozy était présent lorsque le Premier ministre a tenu ces propos. Selon un des députés qui ont rapporté la scène aux journalistes, Sarkozy était "blême". Le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP aurait cependant applaudi les propos du Premier ministre.

POLITIQUE

De Villepin opposé à une modification de la loi de 1905

24.10.2005

(AP) Dominique de Villepin a réaffirmé que la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat "constituait l'un des piliers de notre pacte républicain et que sa modification n'était pas à l'ordre du jour".

A propos de la création d'une commission de réflexion juridique, annoncée par le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy, M. de Villepin a souligné que "toute réflexion devrait s'inscrire dans le strict respect de la loi".

La veille, MM. Chirac et de Villepin avaient tous deux réaffirmé leur attachement à la loi de 1905 face à M. Sarkozy, également ministre des Cultes, qui demandait une "adaptation" de la loi qui interdit à l'état de financer les organisations religieuses.

PRIVATISATIONS

Les critiques se multiplient contre la privatisation des autoroutes

22.08.2005

(AP/AFP) La privatisation des sociétés d'autoroutes est entrée dans une phase décisive avec le dépôt au ministère de l'Economie des offres de reprise, alors que les critiques se multiplient contre le gouvernement accusé de "brader les bijoux de famille".

Plusieurs groupes ont annoncé avoir fait une offre. Le bétonneur français Vinci a ainsi confirmé avoir déposé un dossier pour le rachat d'une des trois sociétés, sans préciser laquelle. Selon la presse économique, il lorgnerait sur ASF, dont il détient déjà 23% du capital.



Autre bétonneur français, Eiffage associé au groupe australien Macquarie serait intéressé soit par APRR, soit par la Sanef. Les Espagnols Abertis, FCC, Itinere et Cintra seraient eux aussi sur les rangs, de même que l'Italien Autostrade. Tous ces groupes se présenteraient seuls ou allié à un investisseur institutionnel.

Le gouvernement espère retirer quelque 11 milliards d'euros de cette opération. La totalité de la participation détenue par l'Etat dans chacune des trois sociétés est à vendre.

Ces fonds seront utilisés pour le remboursement de la dette que les gouvernements successifs ont creusé par la corruption, le gaspillage, le train de vie de l'état, et la distribution de subventions et de cadeaux fiscaux aux entreprises. "C'est un système gagnant-gagnant", a assuré Brice Hortefeux, le ministre sarkozyste des Collectivités territoriales.

Cet argument ne convainc pas tout le monde, y compris dans la majorité de droite. Le rapporteur général du budget à l'Assemblée Gilles Carrez s'est dit "choqué" par une décision prise "en catimini". "Vendre ces sociétés d'autoroutes et affecter tout ou partie de la recette au désendettement, c'est une goutte d'eau dans l'océan. Cela représente 10 milliards d'euros par rapport à 1.060 milliards de dette".

Accusant le gouvernement de "brader les bijoux de famille" afin de trouver de "l'argent de poche" pour tenir jusqu'à la présidentielle de 2007, le président de l'UDF François Bayrou a fait part de son intention de saisir le Conseil d'Etat. Selon lui, une telle privatisation ne peut être prise sans l'accord du Parlement.

A l'UMP, Roselyne Bachelot dénonce "un mauvais calcul financier" qui consiste à "vendre pour 10 milliards d'euros une série d'actifs dont le revenu actualisé à 25 ans est estimé à quatre fois plus".

De son côté, le souverainiste UMP Nicolas Dupont-Aignan a demandé "solemnement" au Premier ministre de "renoncer à l'indéfendable privatisation des sociétés d'autoroutes françaises". "Pour boucler les fins de mois, on ne vend pas un trésor familial", critique le député de l'Essonne.

A gauche, le PS accuse également le gouvernement de "brader le patrimoine de l'Etat". A propos du risque de voir les autoroutes passer sous contrôle étranger, le ministre sarkozyste de l'Aménagement du Territoire Christian Estrosi a estimé que l'émotion suscitée par des candidatures étrangères à la privatisation des autoroutes françaises était "totalement rétrograde".

GUERRE SOCIALE

La politique pour l'emploi confiée à un spécialiste de la démolition sociale

12.10.2005

(syti.net) Le premier ministre Dominique de Villepin a créé un "Conseil d'orientation pour l'emploi" (COE) constitué de 50 membres et regroupant des élus locaux, des experts, des parlementaires, et des représentants du patronat et des syndicats.

Dominique de Villepin a assigné au Conseil la mission "d'éclairer le débat démocratique" et de "préparer la décision publique". Il leur a aussi demandé d'établir un diagnostic sur "les contreparties en termes d'emploi" des aides publiques versées aux entreprises. Le Premier ministre a enfin demandé au COE de se consacrer à la question des revenus et des coûts de travail pour l'entreprise et à celle du financement de la protection sociale.

La présidence du Conseil a été confiée à Raymond Soubie (en photo), par ailleurs président d'Altadis, une société leader dans le conseil aux entreprises pour mettre en place des "restructurations" et des "plans sociaux", bref, pour augmenter les profits en "dégraissant" plus facilement le personnel.

Très introduit dans les cercles du pouvoir à droite, Raymond Soubie avait déjà beaucoup "conseillé" le gouvernement Raffarin dans ses mesures de démolition sociale.

PRIVATISATIONS

EDF va supprimer 6000 postes pour "s'adapter à la concurrence"

08.12.2005

(syti.net) Les opposants à la privatisation d'EDF avaient averti que "l'ouverture du capital" était la première étape de la privatisation totale, et qu'elle entraînerait une nouvelle orientation de la gestion de l'entreprise pour plaire au "marché" et aux "investisseurs", en faisant passer la rentabilité et le profit avant la sécurité et la mission de service public. Effectivement, ça n'a pas trainé...

Un mois après son entrée en bourse, EDF a annoncé la suppression de 6000 postes d'ici 2007, surtout en France, arguant d'une concurrence accrue et de nouvelles exigences de rentabilité liées à sa récente introduction en Bourse, une décision dénoncée par la gauche et les syndicats mais défendue par le gouvernement.



Cette décision est la conséquence du projet industriel d'EDF 2005-2007 qui prévoit de réaliser une économie de 1,5 milliard d'euros sur les charges de personnel, dont 1 milliard en France. Il n'y aura toutefois pas de "licenciements secs", la réduction des effectifs étant obtenue par le non-remplacement des départs en retraite.

*Pierre Gadonneix,
président d'EDF*

Conformément au principe des vases communicants, ce qui est gagné par l'entreprise est perdu pour la collectivité. Ces réductions d'effectifs entraîneront une réduction de la sécurité dans les centrales nucléaires où 20% des postes seront supprimés. Par ailleurs, les équipes d'entretien du réseau seront également réduites, avec pour conséquence des délais plus longs pour rétablir l'électricité en cas de catastrophe naturelle, comme lors des tempêtes de décembre 1999, le tout dans un contexte d'augmentation des fréquences de ces catastrophes en raison du réchauffement climatique.

Cette annonce de la direction d'EDF intervient alors que le cours de l'action ne parvenait pas à décoller, ayant été lancée à un prix surévalué par le gouvernement. Dès lors, la seule manière de faire monter le cours, c'était de supprimer les emplois.

Pour le Pierre Gadonneix, le président d'EDF, le plan de suppression d'emplois doit permettre d'adapter l'entreprise à l'ouverture du marché et dans cette optique, de réorganiser le fonctionnement interne du personnel. EDF, qui n'a plus le monopole de la fourniture d'électricité en France, doit se préparer à affronter la concurrence de grands groupes européens.

Le syndicat CGT-Energie juge qu'après l'ouverture du capital, "le débat change de nature, on est dans une autre logique économique avec plein cap vers le profit, au moment où le contrat de service public qu'a signé l'entreprise appelle au contraire de consolider l'emploi".

Le Premier ministre Dominique de Villepin a au contraire affirmé que la suppression de postes à EDF faisait partie des "exigences du monde d'aujourd'hui".

PRIVATISATIONS

L'ouverture du capital d'EDF est "une aberration" pour Nicolas Dupont-Aignan

27.10.2005

(AP) Le député UMP Nicolas Dupont-Aignan a réaffirmé son hostilité à l'ouverture du capital d'EDF, une aberration qui n'apportera rien à l'entreprise.

Refusant de "cautionner les choix" du gouvernement, Nicolas Dupont-Aignan, a expliqué sur France-2 qu'"il n'accepte pas la privatisation d'EDF", et en conséquence, il n'a pas voté le budget 2006. "Vendre EDF, qui est une réussite française, va aboutir à une situation comme aux Etats-Unis". "Je ne peux pas cautionner une telle décision. Il est de mon devoir d'élu de la République de dire attention, même si j'appartiens à un parti favorable à ça".

"Le temps des marchés financiers, c'est trois, quatre ans. L'investissement dans l'énergie c'est 40 ans: c'est une aberration", a-t-il déploré.



PRIVATISATIONS

Vives protestations à gauche contre la privatisation d'EDF

24.10.2005

(AP) L'ouverture du capital d'EDF est "bel et bien un cadeau fait à la finance et aux spéculateurs sur le dos des usagers et de la collectivité", a estimé Alain Bocquet, président du groupe PCF à l'Assemblée. Pour le député, "rien ne justifie ce cadeau à la finance et aux spéculateurs".

Selon Alain Bocquet, la levée des fonds privés "risque d'être dilapidée dans une nouvelle course à la croissance externe, prolongeant la politique inconsidérée de rachats de firmes étrangères qui a dangereusement creusé l'endettement d'Electricité de France".

Autre société publique précédemment privatisée, France Telecom a déjà été amenée au bord de la faillite avec un endettement de 63 milliards d'euros qui avaient été empruntés pour financer l'implantation de France Telecom dans de multiples autres pays par le rachat de compagnies locales.

PRIVATISATIONS

Le PS veut renationaliser EDF à 100% si il revient au pouvoir

24.10.2005

(AFP) Alors que le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé la date d'ouverture du capital d'EDF (décidée par Sarkozy lorsqu'il était ministre de l'économie du gouvernement Raffarin), le chef du Parti socialiste François Hollande a déclaré que "si la gauche revient aux

responsabilités en 2007, elle remettra EDF à 100% public".

"Je considère qu'il faut donner à EDF les moyens de son développement et donc il faudra qu'on mette des capitaux publics (...) à la place des capitaux privés", a expliqué François Hollande.

Pour le premier secrétaire du PS, GDF "doit être dans un pôle public avec EDF". Par ailleurs, François Hollande a jugé "totalement inacceptable" la demande de GDF d'augmenter ses tarifs de 12%.

PRIVATISATIONS

EDF: Lionel Jospin accuse le gouvernement de commettre "une faute majeure"

27.10.2005

(syti.net) En 2001, le gouvernement (soi-disant) socialiste de Lionel Jospin prévoyait "l'ouverture du capital" d'EDF dans le cas où le Parti Socialiste aurait remporté les élections présidentielles de 2002. C'est finalement Nicolas Sarkozy et Jean-Pierre Raffarin qui ont eu l'occasion de lancer le processus de privatisation d'EDF.

Essayant désespérément de revenir sur le devant de la scène après avoir dit qu'il "se retirait de la vie politique", et conscient que le libéralisme n'est pas très "porteur" dans l'opinion en ce moment, Lionel Jospin a accusé Dominique de Villepin de commettre une "faute majeure" en ouvrant le capital d'EDF, dénonçant par ailleurs un gouvernement "étroitement lié aux grands milieux économiques" et inspiré par "le libéralisme économique". (*comme si ce n'était pas le cas du gouvernement qu'il dirigeait...!*)



L'ancien Premier ministre a battu en brèche l'argument selon lequel l'ouverture du capital de l'électricien lui apporterait les fonds nécessaires à son développement. Cette entreprise "a largement de quoi, avec ses fonds propres, se développer. Je vous l'assure, je connais bien le dossier", a-t-il affirmé.

Lionel Jospin a aussi dénoncé la politique "très étroite, très partisane", "injuste", "pas très efficace et pas même bonne gestionnaire" menée par le gouvernement. "Cette politique n'affirme pas l'indépendance du pouvoir politique par rapport au pouvoir économique", a-t-il fustigé.

Le gouvernement Villepin "ne joue pas son rôle d'équilibre entre les différents groupes sociaux", a-t-il poursuivi. "Deux des derniers ministres de l'Economie et des Finances sont des grands patrons", a-t-il constaté, en référence à Francis Mer et Thierry Breton. "Ça me choque et ça choque les Français".

La faute, selon lui, à Jacques Chirac, qui serait resté sourd aux électeurs du second tour de la présidentielle de 2002. "On pouvait peut-être s'attendre à une politique des 80%, à une façon d'écouter le message ou de respecter le vote de ces 80% de Français et on a eu au contraire une politique très étroite, très partisane", a tancé Lionel Jospin.

Comme quoi, une bonne cure d'opposition loin des allées du pouvoir, ça rend plus lucide et

c'est excellent contre l'autisme.

ANÉANTISSEMENT DES ÉTATS

La dette de la France dépasse 2.000 milliards d'euros

29.11.2005

La dette de la France dépasse les 2.000 milliards d'euros selon les normes comptables internationales, affirme le journal Le Figaro sur la base des travaux de la mission Pébereau sur la dette publique, qui doivent être publiés dans les prochaines semaines.

Selon les normes européennes, la dette française atteint 1.100 milliards d'euros, soit 66% du Produit intérieur brut. Mais si l'on applique les normes internationales, il faut y ajouter les 900 milliards d'euros d'engagements pour les retraites des fonctionnaires. En additionnant ces deux chiffres, la dette dépasse les 2.000 milliards d'euros, soit plus de 120% du PIB. Cela représente également une dette de 36.360 euros par citoyen français.

Cet endettement place désormais la France clairement en dehors des critères européens fixés par le "Pacte de stabilité" (ratifié par les états au moment du lancement de l'euro), selon lequel la dette publique ne doit pas dépasser la barre des 60% du PIB.

Le ministre de l'Economie et des Finances Thierry Breton avait commandé un rapport sur la dette publique le 19 juillet à la commission présidée par Michel Pébereau (par ailleurs président du conseil de surveillance de la banque BNP Paribas, et ex-PDG de cette société). Thierry Breton avait assigné "trois objectifs" à la commission: mettre en évidence les conditions dans lesquelles la dette publique actuelle s'est élaborée, définir les orientations et les mesures nécessaires pour redresser les finances publiques, et proposer des mesures afin de dégager des marges de manœuvre.

M. Breton a assuré à plusieurs reprises qu'il faisait de la réduction de la dette "un combat personnel, car c'est une nécessité absolue". Il préconise notamment une progression des dépenses de l'Etat inférieure au rythme de l'inflation, et la poursuite de la privatisation des entreprises publiques.



voir l'article sur l'[endettement](#), avec le graphique de l'augmentation de la dette française par les gouvernements successifs



Thierry Breton, le ministre français de l'économie et des finances

DÉLOCALISATIONS

Forte baisse de la production industrielle française

09.09.2005

(AFP) La production industrielle française a reculé de 0,9% en juillet par rapport à juin. Cette baisse s'accompagne d'un recul plus important encore de la production manufacturière (- 1,2%).

Parmi les causes citées par les analystes: la surévaluation de l'euro, la hausse des prix du pétrole, la désindustrialisation croissante, l'absence d'innovation, et des exportations insuffisantes vers les zones à forte croissance (Asie, Europe de l'Est).

PAUPÉRISATION

Baisse de la consommation des ménages en France

22.11.2005

(AP) Les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont enregistré une baisse de 0,6% au mois d'octobre en France après une baisse de 0,3% en septembre, selon les chiffres publiés mardi par l'INSEE.

Dans son communiqué, l'Institut national de la Statistique précise que les dépenses de consommation en biens durables sont restés stables en octobre. Les achats des ménages en automobiles ont fléchi (-1,0% après +2,1% en septembre). Les dépenses en biens d'équipement du logement augmentent de 0,5% après une baisse de 2,2% en septembre.

VASES COMMUNIQUANTS

Les grandes entreprises françaises en excellente santé

09.09.2005

Les grandes sociétés cotées en bourse publient en ce moment leurs résultats pour le premier semestre de cette année. Plusieurs d'entre elles ont annoncé des profits en forte augmentation.

La France est malade, mais les grandes entreprises françaises sont en excellente santé. Alors que le ministre de l'Economie révise à la baisse ses prévisions de croissance pour le pays, les grandes entreprises revoient à la hausse leurs perspectives de profits.



la Bourse de Paris

Il y a quelques jours, le pétrolier Total, l'assureur Axa ou les banquiers comme le Crédit Agricole annonçaient, pour le premier semestre, de plantureux profits. Hier, une dizaine d'autres très grandes sociétés françaises, l'énergéticien Suez, l'opticien Essilor, le distributeur Pinault-Printemps-Redoute, LVMH, Cap Gemini, bref, des grandes affaires françaises qui travaillent dans des secteurs très différents, ont présenté à leur tour des résultats tous en forte augmentation.

Nous avons d'un côté un pays qui va mal, de l'autre des grandes entreprises qui se portent bien. La raison de ce paradoxe est que les entreprises se sont intensément "restructurées" au

cours des dernières années, en augmentant leur marge de profit sur le dos des salariés grâce aux délocalisations. Par ailleurs, les multinationales françaises tirent parti d'une économie mondiale en plein boom. On l'oublie parfois, mais le monde connaît en ce moment une croissance exceptionnelle. En 2004, 5%: la plus forte croissance des trente dernières années. Et ça continue. On devrait encore avoir au moins 4% cette année et l'an prochain.

TOUR DE PASSE-PASSE

Moins de chômeurs mais plus de RMistes

09.12.2005

(AFP) Le chômage baisse mais le nombre d'allocataires du RMI a poursuivi sa hausse en 2005 avec 1.243.000 allocataires fin septembre, soit une augmentation de 5,2% en un an, selon les chiffres publiés par la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF).

Alors que le chômage diminue officiellement depuis 7 mois, avec 130.000 chômeurs de moins depuis avril, l'augmentation du nombre des RMistes montre que cette baisse du chômage a été obtenue principalement par les radiations massives de chômeurs, sous des prétextes allant de la non-présentation à un rendez-vous à l'ANPE, ou à des preuves insuffisantes de la volonté des chômeurs de rechercher activement un emploi.

La hausse du nombre de RMistes s'explique aussi par l'augmentation du nombre de chômeurs arrivés en fin de droits. Seulement 59,5% des chômeurs sont indemnisés par le régime d'assurance chômage, rappelle la CNAF.

En réaction à cette augmentation du nombre de RMistes, le Premier ministre Dominique Villepin a déclaré: "C'est le signe même de la nécessité de la mobilisation (...) pour lutter contre des situations face auxquelles nous ne pouvons pas baisser les bras. C'est tout le sens du plan d'urgence pour l'emploi que j'ai engagé. C'est le sens aussi des nouvelles mesures que je serai amené à annoncer au début de l'année prochaine pour développer l'activité et l'emploi".

Créé en 1988, le RMI s'élève à 425,40 euros pour un célibataire sans enfant et 893,34 euros pour un couple avec deux enfants. Il est versé par les Caisses d'allocations familiales (CNAF) et financé par les départements, avec compensation partielle de l'Etat.

Le ministre délégué aux Collectivités territoriales Brice Hortefeux (sarkozyste) a récemment défendu une "culture du résultat" en matière d'insertion des bénéficiaires du RMI, indiquant que les fonds alloués aux départements seraient désormais attribués en fonction du nombre d'allocataires mais aussi du taux de retour à l'emploi de ceux-ci, préconisant également "un contrôle accru, et un suivi social et professionnel des allocataires".

VU DU MONDE D'EN-HAUT

"Nous n'avons pas de misère en France", déclare Patrick Balkany, piégé par une équipe TV

22.11.2005



(AFP) "Nous n'avons pas de misère en France", affirme le député-maire UMP Patrick Balkany (sarkozyste), piégé par les "Yes Men" (un groupe altermondialiste) dans une vidéo diffusée sur le site internet nouvelobs.com.

Dans l'interview, un faux journaliste américain interroge M. Balkany sur l'absence de pauvres dans les rues de Paris, contrairement aux villes américaines. "Comment avez-vous incité les pauvres à quitter les villes pour aller habiter en banlieue?", interroge le journaliste.

"Ce que vous appelez les pauvres, je suis désolé de vous le dire, c'est des gens qui gagnent un peu moins d'argent. Mais comme ils gagnent moins d'argent, ils ont les même logements que les autres, sauf que eux les payent moins cher et ils vivent très bien. Nous n'avons pas de misère en France. Il n'y a pas ce que vousappelez les pauvres", répond M. Balkany.

Le maire poursuit: "Bien sûr, il y a bien quelques sans domicile fixe qui eux ont choisi de vivre en marge de la société. Et même ceux-là, croyez-moi, on s'en occupe: il y a des foyers d'accueil parce que, en hiver en France aussi, il fait froid et il n'est pas question de laisser dehors les gens qui sont dans la misère donc nous leur donnons des asiles, on leur donne à manger, on les lave, on leur donne tout ce dont ils ont besoin. Mais ce sont des gens relativement rares qui ont décidé une bonne fois pour toute qu'ils étaient en marge de la société, qu'ils ne voulaient pas travailler ou qu'ils avaient été rejetés par la société.

PAUPÉRISATION GÉNÉRALE

Le nombre d'exclus du logement en hausse selon le Secours Catholique

03.11.2005

(AP/AFP) Le Secours Catholique sonne l'alerte sur le front du logement. Le nombre de personnes en situation précaire dans ce domaine est en hausse selon l'organisation caritative qui publie son rapport annuel sur l'évolution de la pauvreté en France.

"Les personnes que le Secours Catholique rencontre ne sont pas plus nombreuses mais sont de plus en plus pauvres. Leur maigre pouvoir d'achat est encore rogné", note le Secours Catholique en ouverture de son rapport.

Le Secours Catholique estime ainsi que la proportion de logements précaires a augmenté de trois points entre 2002 et 2004, et diminué d'autant pour ce qui concerne les logements stables.

Le Secours Catholique note également que "les dépenses de logement pèsent de plus en plus lourd dans le budget des personnes accueillies", souvent jusqu'à la moitié du budget.

Par ailleurs, "l'étude des situations accueillies l'an dernier confirme que la pauvreté s'enracine en France". Selon le Secours Catholique, une "partie de plus en plus importante de la population "décroche" des circuits économiques et sociaux.

Le Secours Catholique a transmis ce rapport au Président de la République Jacques Chirac, au

Premier ministre Dominique de Villepin, ainsi qu'à l'ensemble des parlementaires.

Parallèlement, la Fondation Abbé Pierre lance un véritable cri d'alarme face à la hausse "spectaculaire" des expulsions locatives, à quelques jours de leur suspension annuelle dans le cadre de la "loi d'hiver" qui interdit les expulsions entre le 1er novembre et le 15 mars.

"A la veille de la trêve hivernale, les derniers chiffres disponibles sur le front des expulsions sont plus qu'alarmants. Tous les indicateurs sont au rouge, traduisant à la fois les difficultés économiques dont est victime une partie croissante de la population et un durcissement dans la politique de répression des locataires en situation d'impayés", déclare la Fondation Abbé Pierre dans un communiqué.

De plus, dans l'application des jugements, "les statistiques concernant les demandes de concours de la force publique, les autorisations données par les préfets, et les interventions effectives de la force publique connaissent une hausse exponentielle", ajoute la Fondation.

RÉSISTANCE

Les "Robins des Bois" contre les coupures de courant pour impayés

24.11.2005

(AFP) Les "Robins des Bois", une association regroupant des agents EDF et des chômeurs, ont bloqué pendant une journée un centre EDF de Villeneuve-la-Garenne (banlieue parisienne) afin d'empêcher les techniciens de sortir pour procéder à des coupures de courant chez les plus démunis.

Le blocage a débuté vers 07H00, quand une vingtaine de personnes ont installé des barrières décorées de drapeaux de la CGT devant le centre EDF, au son d'une puissante sono diffusant la chanson "Antisocial" du groupe Trust.

Selon Xavier Chuat, délégué CGT, "100 à 120 coupures sont opérées chaque jour dans les quartiers les plus défavorisés" qui dépendent du centre EDF de Villeneuve. "La direction prétend qu'elle ne fait pas de coupures, le gouvernement prétend qu'on ne coupera pas les plus démunis, mais il y a des coupures de courant tous les jours", a affirmé M. Chuat.

L'initiative semblait plutôt bien accueillie par les agents chargés des coupures, qui manifestaient majoritairement leur sympathie, a constaté un journaliste de l'AFP.

Selon le syndicaliste, les coupures pour impayés "ont été multipliées par 4 ou 5 depuis 2000". "L'entreprise veut faire de l'argent, et l'intéressement du personnel est indexé sur le temps moyen mis à recouvrer une facture. En gros, plus on fait de coupures, plus ça rapporte", a-t-il affirmé.

"Bien sûr, il y a des gens qui abusent. Mais la majorité est plutôt en pleine galère. Le pire, c'est que quand on coupe le courant pour impayés, ça coûte 45 euros facturés en plus de l'impayé. Pour rétablir le courant, il faut également payer des frais. Ça enfonce encore plus les gens en difficulté", a expliqué un agent EDF.

"On n'est plus au temps de Zola. L'éclairage à la bougie, c'est révolu. Ce n'est plus possible de laisser des gens sans chauffage au moment où, dehors, il gèle. De plus, la plupart des agents en ont marre de faire des coupures, ils se font insulter, parfois agresser", a affirmé M. Chuat.

Selon un de ses collègues, un agent a récemment écopé d'un blâme de la direction pour avoir refusé de procéder à une coupure chez des particuliers.

Après coupure, "les délais de rétablissement sont en ce moment d'un mois, un mois et demi", a confié un autre agent EDF.

CAPITALISME MAFIEUX

Téléphonie mobile: les trois opérateurs accusés d'entente illicite

24.08.2005

(AP) Orange, SFR et Bouygues Telecom sont accusés de s'être entendus entre 1997 et 2003 pour fausser la concurrence, selon une enquête de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) publiée par "Le Canard enchaîné" et "Le Parisien/Aujourd'hui en France". Selon cette enquête, les trois opérateurs auraient conclu en 1997 un "accord occulte horizontal sur longue période" visant à fausser la concurrence. Les trois opérateurs se seraient ensuite rencontrés "mensuellement" pour échanger des informations. Ils auraient décidé "l'arrêt immédiat de ces échanges d'informations" fin 2003, alors que la DGCCRF, alertée en février 2002 par l'UFC-Que Choisir, commençait à avancer dans son enquête.

Orange, SFR et Bouygues Telecom se seraient partagé entre eux le marché du téléphone portable et auraient organisé une entente sur les prix. Ils risquent une amende de 10% de leur chiffre d'affaires mondial (soit plusieurs centaines de millions d'euros) pour ce "Yalta des parts de marché".



Thierry Breton, ministre français de l'économie et ex-PDG de France Telecom

Dans un communiqué, SFR "contesté vigoureusement l'existence de toute entente ou d'un quelconque "contrôle" du marché". Bouygues Telecom a lui aussi rejeté les conclusions de l'enquête de la DGCCRF, soulignant dans un communiqué qu'il ne contrôle que 17% des parts de marché. L'opérateur dénonce également le "duopole Orange-SFR" et rappelle avoir déposé une plainte devant le Conseil de la concurrence contre les pratiques de ses concurrents. Orange n'a pas répondu dans l'immédiat aux sollicitations de l'Associated Press (AP).

Le ministre de l'Economie Thierry Breton et ex-PDG de France Telecom a déclaré que s'il y avait eu une "entente" entre les trois opérateurs de téléphonie mobile, il "faudrait punir", rappelant qu'il n'était pas encore PDG de France Télécom à l'époque visée par l'enquête du Conseil de la concurrence.

RETOUR AU MOYEN-ÂGE

9% des adultes illettrés en France

07.10.2005

(AFP) 9% des adultes de 18 à 65 ans souffrent d'illettrisme en France, et 12% sont "dans une situation préoccupante par rapport à l'écrit" selon une étude de l'INSEE.

L'illettrisme concerne les personnes qui ne maîtrisent pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie sociale, professionnelle, culturelle et personnelle.



Corruption et malversations

MORT QUI EN ARRANGE CERTAINS

Mort de Thierry Jean-Pierre, "petit juge" puis député européen

26.07.2005



(AFP) Thierry Jean-Pierre, ancien juge d'instruction et député européen, est décédé à la veille de ses 50 ans des suites d'un cancer. Il s'était fait connaître par l'enquête qu'il avait menée à partir de 1991 sur "l'affaire Urba" à propos du financement du Parti socialiste.

Juge d'instruction en disponibilité, il a été élu au Parlement européen de Strasbourg en 1994 sur la liste de Philippe de Villiers et réélu en 1999 sur la liste RPR-DL conduite par Nicolas Sarkozy. Il y était membre de la commission des libertés publiques et des affaires intérieures. Après deux mandats, il a annoncé son retrait de la vie politique en 2004.

Il a été membre du bureau politique de Démocratie libérale (DL) et trésorier du parti entre 1997 et 2002. Pour l'élection présidentielle de 2002, il a été membre du comité de campagne pour la candidature d'Alain Madelin.

En 1993, il dirige une mission de lutte contre la corruption à la Chancellerie, un combat qu'il poursuit au sein du "Forum démocratie-justice" qu'il a créé en 1994.

Plus récemment, il avait publié "Taiwan connection", un livre explosif en octobre 2003 à propos de l'affaire des "frégates de Taiwan", dénonçant les "commissions" de 6 milliards de francs détournés par des politiciens de gauche et de droite et par des chefs d'entreprise français sur la vente de frégates à Taiwan par la France dans les années 1990. Son livre faisait aussi état de nombreuses morts suspectes de personnes impliquées dans cette affaire, avec des assassinats hautement classés comme "suicides" par la police. Parmi les victimes, certaines ont été défenestrées, d'autres sont mortes d'un cancer foudroyant après qu'on ait placé des matières radioactives dans le dossier de leur fauteuil de bureau.

VRAI VISAGE DES "PEOPLE"

Le photographe italien assommé par Depardieu a porté plainte

13.10.2005

(AFP) Le photographe de presse italien Dario Orlandi, assommé d'un coup de tête par l'acteur français Gérard Depardieu le 3 octobre à Florence, a annoncé avoir porté plainte contre M. Gérard Depardieu pour menaces, coups et blessures et diffamation".

Il avait photographié le comédien en train de faire des courses dans un marché de Florence accompagné d'une jeune femme. Gérard Depardieu l'avait interpellé, lui avait fait signe de s'approcher et, sans avertissement, lui avait porté un coup de tête au visage. Conduit aux urgences, le photographe a été soigné pour un oedème et déclaré en incapacité de travailler pendant quatre jours.



Le comédien a confirmé avoir frappé Dario Orlandi, mais a démenti l'avoir assomé. "Là, il s'agissait un paparazzi qui faisait son safari, et c'est parfois dangereux", a-t-il déclaré à l'AFP.

Dario Orlandi a récusé le qualificatif de paparazzi. "Je suis inscrit à l'ordre national des journalistes et la fédération nationale de la presse italienne", a-t-il souligné.

Environnement

ENVIRONNEMENT

Dominique de Villepin veut encourager les économies d'énergie

01.09.2005

(AP) Le Premier ministre Dominique de Villepin a annoncé plusieurs mesures visant à encourager les économies d'énergie, en augmentant notamment certains crédits d'impôt.

"Il faut voir la réalité en face: nous sommes entrés dans l'ère de l'après-pétrole. Je veux en tirer toutes les conséquences et donner une vraie impulsion aux économies d'énergie comme à l'utilisation des énergies renouvelables", a expliqué Dominique de Villepin.

Le Premier ministre a présenté une stratégie en trois axes pour "répondre aux défis d'un pétrole cher": relance des investissements énergétiques dans le nucléaire, développement des énergies renouvelables, et relance de la politique d'économie d'énergie.



Ainsi, "l'Etat prendra à sa charge la moitié de la dépense pour l'achat d'équipements fondés sur les énergies renouvelables comme le chauffe-eau solaire", a annoncé le Premier ministre lors de sa troisième conférence de presse mensuelle à Matignon.

De plus, a-t-il ajouté, les acheteurs de logements anciens bénéficieront d'un crédit d'impôt de 40% (contre 25% aujourd'hui) s'ils équipent leur nouveau logement de matériaux isolants ou d'une chaudière à condensation.

Enfin, un programme de recherche et de développement de 100 millions d'euros sera lancé afin de concevoir une voiture propre. Le but: "proposer aux Français à échéance de 5 ans une voiture familiale qui consommera moins de 3,5 litres pour 100 kilomètres". Le crédit d'impôt attribué pour l'achat d'une voiture propre passera en outre de 1525 à 2000 euros.

ENVIRONNEMENT

France: renforcement du Plan Climat annoncé pour juillet 2006

09.09.2005

(AFP) La ministre française de l'Ecologie, Nelly Olin, a annoncé que le Plan Climat du gouvernement serait renforcé d'ici juillet 2006 en vue de réduire de 75% les émissions françaises de gaz à effet de serre "d'ici 2050".

Un groupe d'experts a été chargé de faire des propositions au gouvernement sur les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif. Parmi eux figurent un député et un sénateur UMP (Nathalie Kosciusko-Morizet et Henri Revol), Laurence Tubiana, ancienne conseillère environnement de Lionel Jospin, des industriels, le MEDEF, un syndicaliste CFDT, un représentant des chambres d'agriculture, et des associations écologistes (Réseau Action Climat, WWF, Greenpeace).

Selon Nelly Olin , beaucoup des "mesures positives" annoncées la semaine dernière par Dominique de Villepin, touchent l'écologie et vont déjà permettre de renforcer le Plan Climat, notamment la "majoration du tarif de la carte grise pour les véhicules émettant plus de 200 grammes de CO2 par kilomètre".

Le Plan Climat avait été annoncé en juillet 2004 par le précédent ministre de l'environnement, Serge Lepeltier. Ses objectifs initiaux étaient moins ambitieux, avec une stabilisation des rejets de CO2 en 2010 à leur niveau de 1990.

ENVIRONNEMENT

Le "bonus-malus" sur les voitures polluantes refait surface

01.09.2005

(AFP) Dominique de Villepin a relancé l'idée d'un "malus" pour les voitures les plus polluantes, en annonçant que le prix de la carte grise serait "fonction du caractère polluant des véhicules" à compter du 1er janvier.

Le Premier ministre a précisé que "pour 8% des véhicules, cela représentera un doublement du montant de la carte grise", tandis que "pour les autres véhicules, cette mesure sera neutre".

Seuls les véhicules émettant plus de 140 grammes de CO2 au km seront taxés en plus du coût actuel de la carte grise: il s'agira donc d'un "malus" pour les véhicules les plus polluants, à payer une seule fois à l'achat.

Les 8% les plus taxés évoqués par le Premier ministre sont les très grosses berlines, certains monospaces et la plupart des 4X4, qui émettent tous plus de 200 g de CO2 au km.

En juin 2004, l'ancien ministre de l'Ecologie Serge Lepeltier avait lancé avec fracas un système de "bonus-malus", soulevant un tollé au sein de l'UMP (droite libérale au pouvoir). La mesure avait finalement été abandonnée par le gouvernement Raffarin.

ENVIRONNEMENT

Des moyens accrus pour la protection du littoral français

18.07.2005

(Reuters) Le président Jacques Chirac a annoncé une hausse de "plus de 40%" du budget d'acquisition du Conservatoire du littoral, une manne attendue par les défenseurs des espaces naturels pour faire face à une urbanisation croissante.

"Aujourd'hui, nous devons aller plus loin dans la protection de notre littoral. (...) Pour accomplir sa mission, le Conservatoire doit inscrire son action dans la durée. Des moyens assurés et stables lui sont donc nécessaires, d'autant plus qu'il doit aujourd'hui faire face à une hausse très sensible du prix du foncier ", a souligné le chef de l'Etat lors d'un discours à Rochefort, à l'occasion du 30e anniversaire du Conservatoire du littoral.



Le Conservatoire du littoral a été créé par une loi du 10 juillet 1975 à l'initiative de Jacques Chirac, alors Premier ministre, afin de protéger les côtes françaises par l'achat, non la réglementation. Au total, 75.000 hectares ont été acquis à ce jour. Le Conservatoire assure ainsi la préservation de 12% des côtes de métropole, soit 660 kilomètres sur 5500, auxquels s'ajoutent 120 kilomètres outre-mer.

L'objectif de l'organisme est de préserver un "tiers sauvage" du littoral à l'horizon 2030, sachant que selon une étude de la Datar publiée en 2004, les départements côtiers pourraient accueillir 3,4 millions d'habitants supplémentaires durant cette période.

En 10 ans, le budget d'acquisition du Conservatoire a été pourtant réduit de moitié en euros courants (11 millions d'euros en 2004).

OGM

La justice confirme six autorisations de cultures expérimentales de maïs transgénique

27.07.2005

(AP) La justice a confirmé l'autorisation donnée par le ministère de l'Ecologie à la société Pioneer de procéder à 6 nouvelles cultures expérimentales de maïs transgénique en Midi-Pyrénées, a-t-on appris auprès de l'association anti-OGM Champs libres.

Le tribunal administratif de Toulouse a rejeté les requêtes en annulation formulées en référé par France Nature Environnement, l'association Champs Libres, la fédération écologiste Uminate et la Confédération paysanne.

Selon le tribunal administratif "les associations ne sont pas fondées à demander la suspension de l'exécution de la décision attaquée", a précisé Philippe Bedel, maire de Menville (Haute-Garonne) où sont implantées des cultures OGM, et membre de l'association Champs Libres qui regroupe élus et citoyens refusant des essais d'OGM sur leur commune.

Philippe Bedel, s'est déclaré "scandalisé par cette décision qui prouve que le débat sur les OGM n'est toujours pas d'actualité en France". "Malgré les preuves fournies sur la dangerosité de ces cultures, la justice à préféré fermer les yeux, c'est un délit de démocratie", a-t-il ajouté.

"Laisser aujourd'hui une société cultiver du maïs OGM en plein champ, c'est comme si on permettait à une entreprise polluante classée (comme telle) de se contrôler elle-même. Aujourd'hui, pour ces essais, il n'y a pas de d'études préalables des risques, ni d'inspection des sites par une autorité extérieure", a poursuivi Me Arnaud Gossement, avocat de France Nature Environnement.

OGM

Landes: une parcelle d'OGM détruite pour la troisième année consécutive

01.09.2005

(AP) Une parcelle de maïs transgénique de 650m² appartenant à la firme américaine Monsanto, sur la commune de Magescq (Landes) a été détruite pour la troisième année consécutive. La destruction a été revendiquée par un individu se réclamant des faucheurs volontaires.

Le maïs cultivé sur cette parcelle dans le cadre d'un "programme pluriannuel pour le développement de lignées d'hybrides de maïs transgénique Roundup Ready-NK 603" avait déjà été détruite en août 2003 et en septembre 2004. En 2003, le Conseil Général des Landes avait émis un vote défavorable à cette expérimentation, et son président socialiste Henri Emmanuelli avait participé à une manifestation sur le site.

OGM

Un champ de maïs OGM fauché dans le Tarn

29.07.2005

(AP) Un champ d'expérimentation de maïs OGM situé sur la commune de Blan (Tarn), a été détruit pendant la nuit. La parcelle de deux hectares était cultivée pour le compte de la société agroalimentaire Syngenta qui n'a pas souhaité réagir.

Cette action n'a toujours pas été revendiquée. C'est la deuxième de ce type dans la région Midi-Pyrénées après le fauchage du 14 juillet 2005 à Menville (Haute-Garonne) d'une autre parcelle OGM appartenant à la société Pioneer, alors revendiquée par 400 faucheurs volontaires.

http://perso.wanadoo.fr/metasytems/Kiosque/Kiosque_France_2.html

